

ADMINISTRATION :

F. X. VANASSE. GRO. LEPANÇOIS

25 DU PLATON, Trois-Rivières.

Tél. Bell 373

# LE BIEN PUBLIC

JOSEPH BARNARD, Directeur-Propriétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro

## " LE BIEN PUBLIC "

LES TROIS-RIVIERES 26 OCTOBRE 1911

### La purge des départements

Evidemment, nous devons attendre de voir à l'œuvre la nouvelle administration Borden avant de la juger. Le parti libéral, assez déconfit de sa récente mésaventure, prend mal la défaite. Dans sa hâte de surprendre en défaut ceux qui lui ont succédé au pouvoir, il a déjà, en moins d'un mois, attribué au nouveau ministère les plus noirs desseins. Heureusement, jusqu'à cette heure, M. Borden semble avoir pris plaisir à déjouer toutes ces prévisions alarmistes et pas trop intéressées.

Le nouveau cabinet, comme tous les cabinets du reste, ne contient peut-être pas que des politiques de première grandeur, mais il a déjà le mérite d'être bien équilibré. Avec la présence à la table du Conseil de MM. Monk, Pelletier, Nantel et Doherty, nous avons l'assurance que l'idée nationaliste sera présentée de telle façon que les minorités seront traitées avec justice et les problèmes canadiens jugés au point de vue national.

Un des premiers actes du nouveau ministère sera d'entreprendre l'épuration des divers départements. M. Monk annonce qu'aux travaux publics, une série d'enquêtes révélera au public ce que l'ancien ministère s'est évertué à tenir caché. Les mystères du Transcontinental seront aussi mis à jour, et la milice, la justice, feront le sujet de nécessaires investigations.

Nous ne pouvons qu'applaudir à pareille décision; nous la trouvons d'ailleurs parfaitement logique. Il y a assez longtemps qu'on nous parle de scandales; l'heure est aujourd'hui venue où les accusations accumulées d'année en année doivent être enfin étalées en pleine lumière. Nous espérons bien que les enquêteurs sauront juger sans aigreur, mais nous demandons toutefois qu'ils jugent avec impartialité. Nous souhaitons aussi la punition des coupables, car il est bon que le public qu'on a dilapidé sache le nom des concussionnaires et voit que le châtiement existe pour les voleurs de haute pègre comme pour le moindre gagne-petit.

La leçon sera salutaire. Elle démontrera que la justice à une sanction même dans les choses de la politique; elle démontrera aussi que nos gouvernants d'aujourd'hui étaient sincères quand des rangs de l'opposition ils réclamaient l'honnêteté dans l'administration. Leur sévérité deviendra pour eux un exceptionnel préventif contre les fautes qu'ils réprouvent, et les exemplera des errements condamnables chez tous les partis. Et la légende qui a cours parmi le bon peuple, qu'au fond, tous les partis se valent et que l'honnêteté, bonne pour l'opposition, cesse d'être de rigueur au pouvoir, prendra fin.

### Le Barreau et la Magistrature

Dans notre édition du jeudi 12 octobre, nous rapportions la décision du barreau de notre district, renvoyant une proposition du barreau provincial à l'effet de centraliser les Juges à Montréal et à Québec pour de là, faire desservir les districts par des juges nommés à tour de rôle.

La motion présentée par le barreau de la province était accompagnée d'une lettre explicative du proposeur M<sup>re</sup> Camille de Martigny, de St-Jérôme. Il est intéressant de revoir en détail les raisons apportées à l'appui de ce que nous pourrions bien appeler un bouleversement de notre système judiciaire. L'une de ces raisons, et non la moindre, parmi celles qui font souhaiter à M. De Martigny et au barreau provincial la déserte des districts par des juges nommés à tour de rôle, et chaque mois, est la suivante:

Avec un juge nouveau présidant chaque terme des Cour de Circuit et Supérieure: "les avocats, les justiciables et les témoins n'auront pas tous les jours l'inconvénient grave de tous les jours plaider devant le même juge qui, étant un homme comme un autre, finit par avoir, malgré sa conscience, des sympathies et de antipathies funestes à son esprit de justice; vous parez à cette anomalie, pour ne pas dire plus, résultat de notre système politique qui fait nommer dans un district rural un avocat qui y a toujours pratiqué et qui s'est fait élire comme député de la circonscription, qui s'est mêlé à toutes les chicanes locales et qui nécessairement, dans le cours de sa carrière, a dû se faire trop d'amis et d'ennemis....."

La remarque de M<sup>re</sup> De Martigny a d'autant plus d'importance qu'elle vient d'un ancien magistrat, M. De Martigny ayant dû démissionner pour cause de mauvaise santé.

Il nous semble que si, de l'aveu d'un avocat aussi distingué et des avocats du barreau provincial, la raison alléguée est tellement grave qu'elle fasse suggérer pour assurer la meilleure administration de la justice rurale, la nomination de juges à tour de rôle, un remède moins radical et peut-être aussi efficace serait facile à appliquer.

Si le gouvernement commençait par revenir à la saine tradition qui veut que la justice soit administrée dans les districts par des juges étrangers à leurs justiciables, l'inconvénient que signale M. De Martigny disparaîtrait.

Puisque le Barreau en est rendu à exprimer si clairement sa pensée sur ce point, le gouvernement actuel qui a toutes les raisons de faire mieux que l'ancien devrait en revenir au bon vieux système.

Le stage permanent des juges dans

les districts a du bon. Avant d'y renoncer définitivement, que le gouvernement cesse d'abord de le rendre impraticable.

### Deux Monuments

C'est le propre des vrais héros de pouvoir attendre longtemps l'heure des justes rétributions. Leur gloire est la seule qui échappe aux morsures de l'oubli et dont le recul des années élargisse le rayonnement.

Témoin, Montcalm.

Il a attendu longtemps, notre héros, le glorieux vainqueur de Carillon et l'immortel vaincu des Plaines d'Abraham, il a attendu un siècle et demi après son monument, mais voici qu'on le lui donne enfin.

La reconnaissance de ceux qu'il illustra par ses victoires, et de ceux qu'il sauva malgré sa défaite, vient de se traduire en un geste digne d'eux-mêmes et de leur héros commun, l'érection d'un double monument, une statue et un livre.

La statue, qui est de bronze, est belle.

Un artiste de talent y a représenté le brave général au moment où, frappé au cœur par une balle anglaise, il voit l'ange de la renommée accourir pour recevoir l'épée qui va tomber de sa main défaillante, et déposer sur son front de mourant la couronne de l'immortalité. Le piédestal de granit porte en dessous d'une simple fleur de lis une inscription remarquable de sobriété et d'éloquence: *A Montcalm, La France, Le Canada.*

Ce monument nous vient de France. Il est l'œuvre du sculpteur Léopold Morice, et la reproduction exacte de celui qu'on a érigé l'été passé à Vauvert, lieu de naissance de Montcalm.

Il est dû à l'initiative généreuse d'un concitoyen du noble marquis, M. Bouzanquet, ainsi qu'aux contributions recueillies des deux côtés de l'Atlantique par les comités de Vauvert et de Québec.

L'autre monument élevé à la gloire du "grand vaincu" est le livre depuis longtemps annoncé de M. Thomas Chapis. Ce livre est fait pour durer autant que le bronze. C'est une œuvre de patience, de science et de conscience. Ceux qui ont lu *Jean Talon* savent comment M. Chapis écrit l'histoire. En lisant son *Montcalm*, ils constateront que l'auteur est resté égal à lui-même, si toutefois il ne s'est pas surpassé.

Ils y retrouveront les fortes qualités qui font l'historien, la documentation abondante et précise, le souci constant d'être juste et vrai, la solidité des jugements et l'originalité des aperçus, en même temps que la richesse et la pureté de la langue, la narration pleine de couleur et de mouvement, tout ce qu'il faut, en un mot, pour refaire actuelle et vivante la trame d'un passé déjà lointain et trop oublié.

Certains points d'histoire qui n'avaient pas encore été clairement étudiés, — les relations de Montcalm et de Vaudreuil, par exemple, — ont été traités par M. Chapis avec une sagacité et une impartialité qui donnent à ses conclusions la valeur d'un jugement définitif.

Par ses œuvres antérieures M. Chapis avait mérité d'être appelé le "prince de la littérature canadienne"; il aura droit désormais, et doublement, au titre de "maître de l'histoire canadienne."

Donc, Montcalm vient de recevoir la glorification qui lui était si justement due, et depuis, si longtemps.

Il est glorifié par la France et le Canada se donnant la main. Et c'est heureux pour nous que la contribution apportée par la main canadienne à l'apothéose du héros franco-canadien, ne soit pas inférieure à celle apportée par la main française.

C'est heureux surtout que la plume de l'écrivain qui devait rivaliser avec le ciseau du statuaire, ait été tenue par le bon ouvrier de la prose qu'est M. Chapis.

Quel désastre! si la plume eût été laissée aux mains d'un versificateur maladroit, qui eût entrepris d'entasser, à la gloire de Montcalm, quelques centaines de vers de la faiblesse de ceux que M. Chapman a lus l'autre jour au pied du monument....

JEAN RIVARD.

### L'Hon. Juge McDougall

#### Un ancien trifluvien.

M. J. M. McDougall, qui vient d'être nommé juge de la Cour Supérieure pour le district de Hull par le cabinet Borden est un ancien avocat du Barreau trifluvien. Né en 1858, il étudia aux Trois-Rivières puis à l'Université McGill. Admis au barreau, il pratiqua deux ans ici avec son père pour aller ensuite à Aylmer, puis à Hull. M. McDougall fut toujours une des forces du parti conservateur.

Lors de la dernière session fédérale c'est lui qui conduisit l'enquête demandée par M. P. E. Blondin, contre le fameux Adélar Lancôt. M. McDougall était marié à Melle Corinne Turcotte, sœur de l'Hon. J. E. Turcotte.

### Funérailles de feu

#### M. James Barnard

Les funérailles du regretté M. James C. Barnard ont eu lieu jeudi le 19 à la Cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La population trifluvienne a rendu le suprême hommage aux restes mortels de celui qui a donné toute sa vie l'exemple d'un bon citoyen et d'un fervent chrétien.

Le regretté défunt était porté par 5 zouaves pontificaux: MM. Gédéon Désilets, chevalier; Ls. Dusseault, chevalier; Benj. Bourgeois, John Bourgeois; Capitaine J. N. Godin et M. Henri E. Germain, ingénieur civil.

La levée du corps a été faite par l'aumônier du corps des zouaves, le Rvd M. chanoine Arcand, supérieur du Séminaire, et le service fut chanté par le Rvd. Adolphe Blondin, ancien zouave et parent du défunt, assisté du Rvd H. Trudel, et du Rvd Dionis Gélinas.

Sa Grandeur Mgr Cloutier assistait au trône entouré d'un nombreux clergé. Remarqués: Mgr Baril, Mgr Comeau, Rvd chanoine Chartier, le Rvd chanoine Marchand, Chancelier; Rvd chanoine Marchand, curé de Champlain; Rvd Ephrem Paquin, procureur; Rvd Emile Cloutier, Révd Aug. Lelaidier, RR. PP. Franciscaïn, Rvd Joseph Gélinas, Rvd Emile Gélinas, Rvd Baril, Rvd M. Bastien, Rvd M. Turcotte, du Séminaire, Rvd G. E. Panneton, chapelain de l'Hôpital St-Joseph, les RR. FF. des Ecoles Chrétiennes.

Le chœur de l'orgue exécuta la messe des morts. M. Provencher rendit avec beaucoup d'âme un *Pie Jesus*. Autre solo par M. Jos. Leprohon.

Conduisaient le deuil: M. Joseph Barnard, avocat, fils du défunt, et son petit fils Claude; M. Louis M. Blondin, beau-frère du défunt, et ses neveux MM. Chas. A. Barnard, K. C. avocat, Montréal; J. Ed. Barnard, Québec; Joseph L. Blondin, avocat, Trois-Rivières; J. T. Marchand, Montréal; Frs Marchand, Trois-Rivières; M. Cyrille Prince, St-Grégoire; Chas. Prince, Central Falls, E. U.; Casimir Marchand, Batiscan.

Mesdames Louis M. Blondin, sœur du défunt, Édouard Marchand, St-

Jérôme, sa belle-sœur, et sa nièce Mademoiselle Marchand, Rvde Sœur Prince, de la Providence.

Dans la nombreuse suite, Son Honneur le maire Normand, MM. les Échevins, les Membres de l'Union St-Joseph et leur président M. C. D. Hébert, MM. Alfred Désilets, Benj. Dumoulin, Chas Dumoulin, F. X. Berlinguet, Thomas Bournival, Jos. Lamothé, Ed. Godin, Notaire Lemire, F. X. Vanasse, Dr Panneton, Dr Gervais, Dr Deblois, Dr Godin, les Membres Tertiaires, M. A. J. Gouin, Art. Houde, L. P. Guillet, avocat, Henri Désilets, Dr Jutras, Ephrem Dufresne, Omer Héroux, Fortunat Lord, Dr Hétu, P. V. Aoyte, Dr Duval, E. Provencher, T. E. Normand, et une foule d'autres de nos concitoyens dont les noms nous échappent. Les RR. FF. des Ecoles Chrétiennes, les Rvdes Sœurs Filles de Jésus, les Rvdes Sœurs de la Providence.

Les restes mortels furent inhumés au cimetière St-Louis dans le terrain de la famille.

R. I. P.

### Offrandes de Messes

Les familles Marchand et Michaud, St-Jérôme; M. et Madame Fabre Survever, Montréal; la famille Alfred Désilets; M. Benjamin Bourgeois; L. O. Lacoursière, arpenteur géomètre, ancien clerc du défunt; messes et couronne; M. et Madame F. X. Marchand; M. et Madame Naz. Marchand; Mademoiselle Françoise Marchand; M. P. A. Marchand; Révd. J. E. Paquin, évêché; M. et Mme L. P. Guillet; M. et Madame Chs. Bourgeois; M. et Madame A. J. Gouin; M. Chas. Dumoulin; M. et Madame St Jean; M. Ephrem Dufresne; M. F. X. Vanasse; Madame Omer Lamothé; M. Henri Desilets; M. Arthur Houde.

Télégrammes et sympathies de Madame Ed. A. Barnard; Sénateur et Madame Jules Tessier; Honorable Ministre F. D. Monk; Ed. Fabre Survever; G. E. Perreault; Dr Blondin; Dr. Ed. Pilon; M. et Madame Chapis; M. et Madame Albert Chamberland; M. G. A. Marsau; M. et Madame Dr. Jutras; M. et Madame Hétu; M. Prof. Henri Weber; M. et Madame Claude H. Le Mesurier; Honorable Ministre et Madame C. J. Doherty; Madame A. Pilon; M. P. E. Blondin, député; Madame Miller.

### Remerciements

Au nom de ma famille et en mon, je remercie profondément tous ceux qui ont bien voulu nous manifester leur sympathie dans le grand deuil qui nous frappe.

Je remercie de même mes confrères de l'Action Sociale, de l'Événement, de La Patrie, de l'Opinion Publique, de Worcester, du Nouveau Trois Rivières, de la Réclame, de l'Industriel pour leurs condoléances si délicatement exprimées.

JOSEPH BARNARD.

### La Décision de Rome et les Catholiques du Maine

Les catholiques du Maine sont heureux de voir Rome rendre justice à leurs revendications. Ceci doit être pour nous un solide réconfort, et nous convenir davantage que Rome reste et restera toujours le centre de la jastine immuable, accessible à tous les fils soumis de l'Eglise Catholique.

La Sacrée Congrégation du Concile à Rome vient de rendre sa décision qui favorise l'établissement des corporations paroissiales pour la gestion des propriétés de l'Eglise.

Cette décision a été reçue avec un intérêt particulier dans le Maine, car elle s'applique à des conditions qui se sont produites dans l'Eglise catholique de cet état.

La propriété ecclésiastique du diocèse de Portland, qui comprend tout l'Etat du Maine, est maintenant contrôlée par une "Corporation Sole" dont Mgr Louis Walsh, évêque, est le directeur.

Pendant la session de la Législature, l'hiver dernier, un comité représentant 75,000 Franco Américains du Maine a présenté un projet de loi pourvoyant à la dissolution de la "Corporation Sole" du diocèse de Portland. La pétition pour l'adoption du bill était signée par 4,000 catholiques de langue française.

### LE DECRET

Le décret tel que traduit et publié par le Sacred Heart Review, est ainsi conçu:

1.—Des différentes méthodes de gestion et d'administration des propriétés ecclésiastiques aux Etats-Unis

la sacrée Congrégation du Conseil, préfère celle qui est connue sous le nom de corporation paroissiale, mais elle doit être de la même forme que celle qui existe dans l'Etat de New-York. Les évêques reçoivent l'ordre par ce décret d'introduire immédiatement dans leur diocèse cette méthode de gestion des propriétés de l'Eglise, pourvu que la loi de l'Etat le permette. Et si semblable loi n'existe pas, ils devront demander qu'on en adopte une.

2— Dans les Etats où la loi civile ne permet pas que les propriétés de l'Eglise soient gérées par une corporation paroissiale, le titre peut être attribué par le présent à l'Ordinaire comme "Corporation sole" à condition toutefois que l'Ordinaire, dans l'administration de toutes les propriétés ecclésiastiques entendra d'abord les personnes intéressées et les conseillers diocésains, et que dans les affaires de grande importance, il doit avoir le consentement de ces deux corps. L'Ordinaire est obligé en conscience de suivre ces instructions.

3—La méthode de gestion des propriétés ecclésiastiques comme fief simple, doit être entièrement abolie.

Dans ce décret du Saint-Père, il est dit que la corporation paroissiale devra avoir la même forme que celle qui existe dans l'état de New-York.

### Le Cercle Laviolette

A une assemblée des membres tenue la semaine dernière sous la présidence de M. Sylvio Carignan, Monsieur le Président et Monsieur le Trésorier Napoléon Alarie ont fait connaître aux jeunes gens l'état florissant du Cercle.

Malgré plusieurs centaines de dollars que coûtent le chauffage, l'éclairage, les salaires, les réparations et l'entretien d'une grande maison et d'une salle spacieuse comme celle du cercle, on a pu trouver moyen, en moins d'une année, de doter cette institution de tout ce qu'il y a de plus moderne et de meilleur, en fait de livres de bibliothèque, journaux, jeu de quilles, tables de billard et de pool salles de cartes, de dames et d'échecs, piano, accessoires de gymnastique et d'éducation physique, salle de douches, téléphone etc.

Les dépenses ont été considérables, mais grâce à la sage et prudente administration de MM. les officiers, au bon esprit et à l'ardeur des membres, et à l'encouragement du public Trifluvien, les finances sont dans un état très prospère.

Le nombre des membres actifs augmente considérablement plusieurs jeunes gens viennent tous pour solliciter la faveur d'être inscrits comme membres de ce cercle qui compte des jeunes de toutes les parties de la ville, comme de toutes les classes de la société.

Plusieurs citoyens, reconnaissant le grand bien que peut faire ce Cercle pour la préservation de la jeunesse par l'éloignement des sociétés et des lieux dangereux, se sont fait un devoir de demander le titre de membres honoraires et ont contribué par une contribution annuelle cette oeuvre si belle.

Les jeunes gens sont orgueilleux de leur Cercle et sont fiers de leurs officiers, aussi c'est avec enthousiasme, qu'à l'assemblée de Dimanche, ils s'unirent à Monsieur le Directeur Rev Eugène Denoucourt et votèrent des remerciements chaleureux à Mons. le Président, Mons. le Trésorier et à M. M. les officiers.

### MAGASIN MODERNE

#### GENEST & CLOUTIER

Tél. Bell 155 148 rue Notre-Dame.

Si vous êtes faible, demandez le VIN aux TROIS QUINQUAS du Dr Twick, c'est le meilleur tonique pour enrichir le sang, soutenir l'énergie et fortifier le système nerveux. 75c la bouteille.

Remèdes patentés, Parfumeries, Articles de Toilette de toutes marques. Chocolats Huyler's, Ganong, etc. Une Visite est sollicitée. Magasin voisin de M. Lucien Lajoie, 148 rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

P. E. PANNETON

SI VOUS AVEZ DES PROPRIÉTÉS A VENDRE, ADRESSEZ VOUS A LA

Cie d'Imprimerie &amp; d'Immeubles

25 Rue Du Platon. Téléphone 373 LES TROIS-RIVIERES.

### CARTES PROFESSIONNELLES

#### AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M. Avocat  
6, rue St-Joseph, Téléphone 233  
Les Trois-Rivières.

JOSEPH BARNARD, AVOCAT  
17 Rue St-Pierre. Tél. 434

GEO. HENRI ROBICHON  
—AVOCAT— Tél. 592  
38 rue ROYALE, Les Trois-Rivières

P. N. MARTEL, Avocat  
16 Bonaventure, Tél. Bell 61  
Les Trois-Rivières.

N. L. DUPLESSIS C. R.  
Avocat  
4, rue St-Joseph, Tél. Bell 65.  
Les Trois-Rivières

J. A. Comeau, C. R. Arthur Béliveau, LL. B. Tél. Bell No. 38.

COMEAU & BELIVEAU,  
AVOCATS.  
8 rue Des Forges, Trois-Rivières.

FRS DESILETS AUG. DESILETS

DÉSILETS & DESILETS  
Avocats  
43 - AVENUE LAVIOLETTE - 43  
Tél. Bell 511. Trois-Rivières.

BRUNO MARCHAND, B. A., LL. L.  
AVOCAT  
6, RUE HART, Les Trois-Rivières  
Téléphone Bell 585

NOTAIRES

BOITE DE POSTE 451 TELEPHONE 235

J. A. LEMIRE, L. L. L.  
NOTAIRE  
Cessionnaire des Greffes des  
Notaires P. O. Guillet  
et P. L. Hubert  
Assurances et Argent à Prêter  
28 Alexandre (Coin Hart)  
Trois-Rivières.

Téléphone 491

J. A. TRUDEL  
Notaire

Argent à prêter et agent d'Immeubles  
Coin Hart et Alexandre,  
Bureau: Rue Alexandre, 3 Rivières

TELEPHONE 421 ARGENT A PRETER

A. LEBRUN,  
NOTAIRE  
Cessionnaire du Greffe de feu P. DESILETS, N P  
23, Bonaventure 3-Rivières.

J. P. MEUNIER,  
OPTICIEN  
Diplômé de l'Institut de Boston  
172 RUE NOTRE-DAME, 172  
Trois-Rivières.

A. LEBRUN, Tél. 421 J. DUMOULIN

Notaire Comptable,

LEBRUN &amp; DUMOULIN,

Courtiers en Immeubles, Règlement de Paillites, Collections de Loyers, Assurances Feu, Vie, Accidents, Police de Garanties et Responsabilités de Patrons.

23 Bonaventure, Trois-Rivières.

### ARCHITECTE

Tél. Bell, Main 2425, Montréal,  
Tél. Bell 153, Trois-Rivières  
CHARLES LAFOND,  
Architecte

Membre A. A. P. Q.  
& I. A. du Canada

Bâtisse du Séminaire  
103, St-Frs-Xavier, Montréal,  
15, Bonaventure, Trois-Rivières

BENJ. PANNETON

## Département d'Épargne

4% INTERET de QUATRE pour cent Alloué sur Dépôts. 4%

P. E. PANNETON & FILS, Banquiers  
TROIS-RIVIERES, Qué.

## Les Bienfaits de l'Épargne

Depuis son incorporation le 15 juillet dernier, la compagnie d'Imprimerie & d'Immeubles a déjà perçu \$2,000.00 qu'elle a prêté à ses deux premiers contractants : M. J. M. Spénard, des Trois-Rivières et M. Joseph Courteau, de Shawinigan Falls.

Pour l'information du public, nous ferons remarquer que cette compagnie a été formée dans le but d'accumuler de l'argent pour prêter à ses membres sans intérêt afin de faciliter l'acquisition de propriétés par paiements mensuels.

Tout ce qui est requis pour en faire partie, c'est de donner son nom et de verser \$5.50 comme droit d'entrée et vous recevez un certificat d'adhésion, ensuite vous payez \$3.25 par mois jusqu'à ce que votre tour de rôle arrive, ce qui d'après l'expérience d'autres compagnies et les calculs d'experts, ne peut dépasser cinq ans.

L'argent déboursé avant que le tour de rôle arrive est en déduction sur le montant du contrat. A la mort d'un contractant, sa veuve ou ses héritiers, peuvent réclamer le montant déboursé ou continuer le contrat.

Le nombre de membres enrôlés dans ce département d'Immeubles est déjà de 352, ce qui représente une accumulation d'au-delà de \$1,000.00 par mois et cela dans trois mois d'opération.

Vu que ces montants de \$1,000.00 sont applicables sur des propriétés, nous avons tout lieu d'espérer que ceux qui s'intéressent au progrès de notre district se joindront à cette compagnie qui contribuera pour beaucoup à faire augmenter la valeur de la propriété, parce que chaque fois qu'un montant sera échu, il nécessitera une vente ou une nouvelle construction.

Pour renseignements, s'adresser à

**F. X. VANASSE, Gérant.**

Trois-Rivières.

No. 25 rue Du Platon,

## Ma femme est un panier percé

Dring, dring-dring, dring, dring-dring, dring.

La clochette de mon bureau sursaute, grince, gémit, s'effare.

A coup sûr c'est un homme qui arrive, ça se sent, à l'agitation fiévreuse de sa sonnette.

— Entrez, mon ami, entrez.

Un beau gaillard dans la quarantaine ouvre la porte. Sa figure franche et loyale trahit son émotion. Qu'est-il donc arrivé ? Un malheur peut-être !.. une scène !.. Un instant, et nous allons tout savoir.

— Pardon, monsieur le curé, si je vous dérange.

— Non, mon ami, vous ne me dérangez pas. Votre visite au contraire me fait plaisir. Un père aime toujours à rencontrer ses enfants. Veuillez vous asseoir et parlez à cœur ouvert, car vous me semblez ému. Auriez-vous du chagrin ?

— Oui, monsieur le curé, vous l'avez dit. Tenez, je vais vous vider mon sac d'un coup : je suis découragé.

— Comment ? Mais il me semblait que vos affaires allaient bien ?

— Oh ! je n'ai pas à me plaindre de ce côté-là. Dieu m'a donné deux bons bras et du cœur à l'ouvrage ; le travail ne manque pas et surtout ne me fait pas peur.

— Mais alors ce chagrin ?..

— Voici, monsieur le curé, je travaille comme un mercenaire, je gagne de soixante à soixante-dix piastres par mois et je ne parviens pas à mettre un sou de côté.

— Prendriez-vous de la boisson par hasard ?

— Pas une goutte ; je rapporte fidèlement à la femme tout mon salaire ; et, à la fin du mois, tout est parti. Ma femme est un panier percé.

— Et cet argent où va-t-il ? Qu'en fait-elle ?

— Dieu le sait ! pour moi, je n'y comprends rien. Ou plutôt, je ne le comprends que trop. Ma femme, quand je l'ai épousée, savait tapoter le piano, mais elle ne savait pas tenir une maison et elle ne l'a pas encore appris. Aussi l'argent ne colle pas à ses doigts je vous en réponds.

Quand j'étais petit, ma bonne mère utilisait ses vieilles robes pour confectionner des habits à mes sœurs ; les pantalons du père se transformaient en culottes pour les garçons, elle reprisait les bas, raccommodait les habits avant que l'accroc devint irréparable. Aujourd'hui les vêtements du plus grand ne se transmettent plus au cadet ; c'est du neuf qu'il faut, du neuf pour le dernier, du neuf pour l'avant-dernier, du neuf pour le deuxième avant-dernier, du neuf pour toute la bande !

Et la femme achète sans compter, elle achète des habits tout faits ; c'est peut-être plus chic, mais ça coûte les yeux de la tête et ça ne vaut rien ; trois jours après c'est décousu.

Pour la table, monsieur le curé, c'est la même chose. Il faut tout acheter : pâtisseries, confitures... tout, jusqu'à la soupe en boîte. Les restes, que ma vieille mère savait si bien utiliser et rendre appétissants, ma femme ne sait qu'en faire.

C'est un gaspillage effrayant et sur toute la ligne. J'ai beau suer, peiner, je ne parviens pas à économiser, c'est

à peine si à la fin de l'année, j'attache les deux bouts.

Tenez, monsieur le curé, je comprends que parfois un homme se décourage et qu'il se jette dans la boisson.

— Mon ami, votre femme est une excellente chrétienne ; lui avez-vous fait quelques observations à ce sujet ?

— Oui ; la première fois elle m'a boudé huit jours, la seconde, elle a pleuré, m'a traité de sans-cœur, la troisième il y a eu un orage avec pluie éclairs, tonnerre. Mais aucune amélioration.

D'ailleurs, monsieur le curé, pour tout vous dire, je crois bien qu'elle fait de son mieux, la pauvre petite, mais ses parents ne lui ont jamais appris à tenir un ménage, ils l'ont élevée comme le sont la plupart de nos filles, en dehors de toute formation à la vie pratique.

— C'est regrettable, mon ami, mais que puis-je faire dans les circonstances pour vous rendre service ?

— Je comprends bien qu'après de ma femme il n'y a rien à obtenir ; mais je voudrais assurer à mes filles une meilleure formation ; je voudrais que les jeunes gens qui les épouseront trouvent en elles des ménagères accomplies, capables d'économiser. Il n'y a pas de dot comparable à celle-là. Je paierais cher aujourd'hui pour que ma femme me l'eût apportée dans sa corbeille de noces.

— Vous avez bien raison, mon ami. Les bonnes ménagères sont rares et nos filles ne trouvent pas toujours à la maison une mère capable de les former. Aussi serait-il grandement à souhaiter que l'enseignement ménager fut mis en honneur dans tous nos convents. Pourquoi les pères de famille n'agiraient-ils pas auprès des commissaires d'écoles afin de substituer à des matières inutiles un programme plus en rapport avec les nécessités de la vie ? Il y a quelque chose à faire !

Mettez-vous à l'œuvre et vous rencontrerez dans le clergé l'appui que vous désirez. Déjà dans bien des paroisses il se fait un mouvement dans ce sens, on ne peut qu'y applaudir. Peut-être même pourrions-nous obtenir, comme cela se fait ailleurs, des subsides du gouvernement.

Ainsi, — monsieur le curé, vous êtes en faveur des écoles ménagères ?

— Oui, mon ami. Si la mère voulait ou pouvait donner cet enseignement pratique, ce serait l'idéal ; mais aujourd'hui bien des mères en sont incapables, ou laissent leurs filles pianoter, s'occuper de franfreluches, lire des romans, ou regarder par la fenêtre au lieu de les installer autour du fourneau, pour surveiller la soupe et l'ordinaire, ou rapiécer les robes des petites, remettre des boutons aux pantalons du papa et des pièces aux culottes des petits.

Puisque l'éducation ménagère manque dans la famille, il faut y suppléer à l'école durant au moins la dernière année du cours. Nos hommes seront plus fiers de voir leurs filles faire mijoter un bon ragoût, qui ne coûte pas cher et vous embaume, que de les voir avec des prix de physique, de chimie et d'économie politique. Ils aimeront mieux les voir jouer de la machine à coudre ou du rouet que du piano ou du violon.

— Monsieur le curé, je partage vos idées.

— Eh bien, alors, faisons-les pénétrer dans la tête de nos concitoyens, et bientôt elles passeront dans la pratique. Le Bulletin Paroissial nous aidera.

— Merci, monsieur le curé, je vois que vous comprenez les besoins du peuple.

— Oui, mon ami, je les comprends et mon influence est acquise à tout ce qui peut rendre mes paroissiens plus heureux en même temps que plus chrétiens. La formation ménagère produira ces deux résultats.

Venez me voir, nous en reparlerons

— Bien obligé, monsieur le curé, je reviendrai.

(Bulletin Paroissial de Lachine)

## Le Poison Maçonique

### Le Canada doit le combattre, à son tour

Étude sur la naissance et le développement, en notre pays, de la franc-maçonnerie du Grand Orient de France

Par M. l'abbé Antonio Huot

I

#### But commun de la franc-maçonnerie

« La Franc-Maçonnerie doit poursuivre la déchristianisation de la France, en étendant sans cesse son influence morale et philosophique. » (Paroles du F. Léon Martin au Congrès des Loges de la Région Parisienne. Séance du 30 mai 1904—Compte-rendu du Congrès, p. 31.)

« La lutte engagée entre le catholicisme et la Franc-Maçonnerie est une lutte à mort, sans trêve ni merci » (Mémoire du Suprême Conseil, no 85, p. 48)

« Le catholicisme, nous devons, nous Franc-Maçons, en poursuivre la démolition définitive. » (Bulletin du Grand-Orient, septembre 1825, p. 168.)

Or, voici ce qu'on lit en tête du règlement de « L'Émancipation », saisi par le jeune Lemieux avec les papiers de la Loge : « Sous l'obéd. du G. O. de France, régulièrement constitué le 14ème jour du 4e mois de la V. L. » [Vraie Lumière] 5896.

#### La Loge protégée

Nous voilà donc en face d'une loge maçonnique fondée à Montréal le 14 avril 1902 par le Grand-Orient de France. Cependant, d'après les comptes-rendus d'un procès qui s'est déroulé à Montréal et dans lequel était intéressé le secrétaire de l'Émancipation, le président du tribunal aurait prononcé les paroles suivantes : « On s'étonne que les membres de la loge Émancipation n'aient pas à déclarer qu'ils en font partie. La chose est pourtant naturelle ; on les a ostracisés à l'hôtel de ville ; on a voulu faire perdre sa position à un fonctionnaire très important, d'autres ont été destitués ; on les a persécutés. Je les comprends et je les protégerai toujours ici. »

La protection de la plus haute autorité serait donc accordée à tous les membres d'une loge maçonnique dépendant, — selon le propre témoignage écrit de cette loge elle-même, — du plus sectaire et du plus furieusement anticatholique de tous les Orients du monde, liée à ce Grand-Orient par des serments antireligieux, illicites et criminels, dont le règlement (nous possédons le texte même) oblige chacun des membres de la loge à empêcher à tout prix le prêtre de s'approcher du lit d'un confrère en danger de mort.

#### Funeste état d'esprit

Les paroles qui viennent de résonner dans un prétoire canadien, ont fait naître dans les âmes vraiment catholiques les sentiments de la plus grande tristesse, en ce qu'elles sont révélatrices d'un état d'esprit dont on ne se rend peut-être pas bien compte, mais qui n'en est pas moins des plus funestes. Loin de nous décourager, cependant, elles nous donnent une force nouvelle pour continuer la lutte antimaçonnique avec plus de vigueur que jamais, en nous faisant toucher du doigt l'aveuglement désastreux dont sont frappés certains esprits de notre classe dirigeante. C'est par un aveuglement semblable que la France a passé avant d'arriver à l'état où elle est aujourd'hui.

Voici donc un fait extrêmement grave : la loge « L'Émancipation » est parvenue à se gagner des sympathies dans la cause dirigeante de la société, ou du moins à aveugler les esprits et à s'assurer par là des protections qui nous étonnent.

#### Soyons circonspects !

N'allons pas tenter, par des faufuyants ou de lâches compromissions, d'atténuer la gravité de cette constatation. De l'attitude que prendront devant ce fait brutal les défenseurs de la vérité catholique dépendra, dans une certaine mesure, le succès de la bonne cause chez nous.

Que ni l'amitié, ni la partisanerie politique, ni l'intérêt ne nous empêchent de juger cet événement selon les données de la conscience catholique. Il ne nous appartient pas de juger les intentions ; mais c'est notre devoir, à nous, journalistes catholiques, de constater les faits d'en manifester publiquement l'extrême gravité, et de montrer clairement les terribles conséquences qui peuvent en découler.

#### Le procès Lemieux

Le procès Lemieux sera, dans l'histoire de notre province, une date dont il est impossible de calculer l'importance aujourd'hui. Tous les journalistes catholiques devraient, pendant qu'il en est encore temps, recueillir avec un soin minutieux les comptes-rendus aussi complets et aussi détaillés que possible de ce procès. Chaque audience a sa morale ; il y a une leçon à tirer de chaque témoignage, de chaque déclaration, de chaque réponse faite aux interrogations M<sup>re</sup> de Laflamme. Tout doit être pesé, médité dans le silence du cabinet de travail. Il serait même très utile d'annoter le texte, chacun pour sa propre utilité, de commentaires suggérés, par exemple, par telle ou telle déclaration, par telle ou telle réticence. Prenez si vous voulez, entre autres affirmations d'un témoin de la Couronne, celle où il a été soutenu que la loge « L'Émancipation » ne tombe pas sous le coup de la loi criminelle canadienne, en tant que société secrète, parce qu'« elle a été fondée par un grand maître en Canada, » et rapprochez cette déclaration assermentée de l'en-tête du règlement de « L'Émancipation, » où il est dit textuellement que cette loge a été constituée régulièrement « sous l'obédience du Grand-Orient de France. »

#### L'Action maçonnique chez nous

A l'occasion de ce retentissant procès, il nous a paru utile de faire une revue sommaire de ce qu'a été l'action maçonnique dans la province de Québec depuis 1902, année où fut fondée « L'Émancipation, » jusqu'à ce

jour.

Pour bien comprendre comment s'est développée cette action chez nous il est nécessaire de faire une observation qui est d'une importance capitale. La franc-maçonnerie sait très bien que son influence ne pourra être durable nulle part à moins qu'elle ne s'empare de l'école primaire, pour façonner à son gré l'âme des générations futures du peuple qu'elle veut corrompre. Et Mgr l'évêque de Viviers (France) avait cent fois raison d'écrire, dans sa belle lettre pastorale du 26 mai de cette année : « C'est un duel à mort entre la Franc-Maçonnerie et l'Église. L'école est le champ clos où se livre entre ces deux forces une bataille ardente et décisive. C'est par l'enseignement que la Franc-Maçonnerie veut arracher les âmes à Dieu ; et ces âmes qui sont à elle, qu'elle a engendrées à une vie supérieure, l'Église les défendra avec une énergie aussi indomptable que l'instinct de son cœur maternel. La Franc-Maçonnerie ne désarmera pas ; elle perdrait sa raison d'être. L'Église ne faiblira pas ; elle trahirait sa mission essentielle. La lutte n'est donc pas près de finir. »

A Suivre

## L'hiver sera, dit-on, très rigoureux

Ménagères, prenez vos précautions.

L'hiver sera très dur, paraît-il. Les apiculteurs ont tous remarqué depuis quelques jours, dans leurs ruches, une agitation insolite.

Les abeilles s'emploient toutes à doubler la ruche d'une muraille de cire supplémentaire. La prévoyance de ces intelligentes travailleuses n'est jamais en défaut et si elles prennent une mesure si exceptionnelle, c'est que leur instinct infailible leur fait prévoir pour cet hiver un froid particulièrement rigoureux.

Ce phénomène se produit, paraît-il, très rarement. On lit dans des mémoires que la même chose s'était produite l'année qui précéda la guerre de 1870.

#### PENSÉES

La grande maladie du siècle, c'est d'aimer trop ses aises ; c'est de vouloir gagner beaucoup pour pouvoir beaucoup dépenser, beaucoup paraître, beaucoup jouir. C'est une sorte de fièvre à laquelle peu de bons esprits échappent. Ainsi les meilleures résolutions s'effacent, les plus nobles caractères s'amoindrissent ; on lutte quelque temps contre soi-même, et peu à peu on cède à la contagion, et sans désertier précisément la bonne cause, à laquelle on se fait gloire d'appartenir, on cesse de la servir efficacement.

BARON DE GERLACHE.

Il y a des gens qui trouvent qu'on ne les remercie pas assez de leurs aumônes. Si c'est pour le monde que vous faites l'aumône, vous avez raison de vous plaindre, mais si c'est pour le bon Dieu, qu'on vous remercie ou qu'on ne vous remercie pas, qu'importe ! Il faut faire tout le bien que nous pouvons à tout le monde, mais n'attendre notre récompense que de Dieu seul. Quand nous faisons l'aumône, il faut penser que c'est à Notre-Seigneur et non aux pauvres que nous donnons.

CURÉ D'ARS.

# Cet Espace

EST

# A VENDRE

**Société d'Apiculture de la Province de Québec**

L'assemblée annuelle de la société d'apiculture de la Province de Québec, aura lieu à Montréal, mercredi le huitième jour du mois de novembre prochain (1911), à l'hôtel Riendeau, à 10 hrs a. m.

Tous ceux qui s'intéressent à la culture des abeilles devraient faire partie de cette société et assister à son assemblée qui promet d'être intéressante.

La contribution annuelle est de une piastre et la société fournit à ses membres, l'abonnement à un journal d'apiculture, qui vaut à lui seul plus que le prix de la souscription.

Pour toutes informations, s'adresser

A. O. COMIRE,  
Secrét. Trés.  
St-François du Lac, comté d'Yamaska  
2 f. 19 o. Québec.

**LA POPULATION DU CANADA**

Le recensement ménageait une déception par le fait qu'il n'accuse une augmentation que de deux millions en dix ans. — La Saskatchewan est la province dont la population s'est la plus accrue et le développement des villes de l'Ouest Canadien est merveilleux. Montréal compte 200,000 âmes de plus qu'en 1911 et Ottawa a augmenté de 50 p. c.

Une des conséquences prévues est que les chiffres du nouveau recensement changent considérablement la représentation parlementaire. Ontario perdra quatre députés et les Provinces Maritimes cinq tandis que les provinces de l'Ouest en auront vingt de plus, soit cinq pour chacune des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de la Colombie Anglaise.

D'après une déclaration du ministre de l'Agriculture, l'honorable Martin Burrell, le dernier recensement du Canada donne une population de 7,081,869 soit une augmentation de 1,710,554 en dix ans. Ce résultat ne répond pas à l'attente générale qui croyait que la population du pays était au moins de huit millions d'âmes.

Voici d'ailleurs la population par province :

	1911	1901
Alberta	372,919	73,022
Col.-Anglaise	362,768	178,657
Manitoba	454,691	255,211
N.-Brunswick	351,815	331,120
Nouv.-Ecosse	461,847	459,574
Ontario	2,519,902	2,182,947
Ile P.-Edouard	93,722	103,259
Québec	2,000,697	1,648,898
Saskatchewan	453,508	91,270
Territoires N.-O.	10,000	20,129
Yukon		27,219
Total	7,081,869	5,371,315

Fait étrange, dans Québec et dans Ontario, il y a une diminution de population dans deux villes seulement, toutes deux des centres manufacturiers, Valleyfield et Cornwall. La première compte 1,608 âmes de moins qu'en 1901 et la deuxième 106. Les deux principales villes du pays ont augmenté à peu près dans les mêmes proportions, Montréal de 188,467 sur une population de 466,197 et Toronto de 168,200 sur 376,240. Québec a suivi la marche du progrès avec une population de 78,067, augmentation de 9,227 ; Lévis 7,448, augmentation de 335 ; Trois-Rivières 14,441, augmentation de 4,460 ; Hull, 17,785 augmentation de 3,592 ; Sherbrooke, 16,405, augmentation de 4,640. La Capitale du pays est au nombre des plus progressives et Ottawa compte aujourd'hui une population de 86,340. augmentation de 26,412.

Lors du recensement de 1901 la ville minière d'Ontario, Cobalt n'existait pas et actuellement sa population est de 6,560. Il existe une grande augmentation surtout dans les villes de l'Ouest. Ainsi Regina a augmenté de 27,961 en dix ans, Vancouver 73,323, Edmonton 22,256 et Winnipeg de 93,000.

Il y a encore quelques rapports à recevoir qui augmenteront légèrement la population mais pas dans Québec ni Ontario, et les chiffres produits peuvent être considérés exacts.

M. Archibald Blue, chef du recensement, en soumettant son rapport au ministre, hier soir, l'a accompagné de la lettre suivante :

Ottawa, 17 oct. 1911.  
Cher Monsieur,

En réponse à votre demande de ce jour, je dois vous dire que le recensement du Canada pris récemment donne une population d'environ 7,100,000, laquelle sera légèrement augmentée par certains rapports qui n'ont pas encore été reçus.

Quatre districts électoraux sont incomplets, savoir : Cumberland, dans la Nouvelle-Ecosse ; Régina et Battleford, dans la Saskatchewan ; Yale et Caribon dans la Colombie Britannique. A ces endroits on croit que la population est de 70,000.

La population des villes et des villages peut légèrement changer sur révision. Mais on peut accepter les chiffres ci-dessous comme étant bons. Nous en avons obtenu la preuve dans deux occasions.

Votre dévoué,  
(Signé) A. BLUE.

**La Population des Villes**

Voici le recensement des villes et villages de la province de Québec :

Chicoutimi	5,880	3,826
Fraserville	6,842	4,509
Granby	4,750	3,773
Grand-Mère	4,783	2,511
Hull	17,585	13,993
Joliette	6,346	4,220
Lachine	10,778	5,561
Levis	7,448	7,783
Longueuil	4,016	2,855
Maisonneuve	18,674	3,958
Montréal	466,197	267,730
Outremont	4,745	
Québec	78,067	68,840
St-Hyacinthe	9,797	9,210
St-Jean	5,903	4,030
Sherbrooke	16,405	11,765
Sorel	8,419	7,057
Thetford Mines	7,262	3,256
Trois-Rivières	14,441	9,981
Valleyfield	9,447	11,055
Verdun	11,622	1,822
Westmount	14,318	8,856

**La Représentation Parlementaire**

D'après le recensement qui vient de se terminer, le nouveau Parlement, une fois que le bill de redistribution aura été mis en vigueur, comptera 232 députés, soit 11 de plus que le nombre actuel. La représentation est basée sur Québec qui donne cette année une population moyenne de 30,780 par député.

Voici le résultat : Québec, 65 députés, nombre qui ne varie jamais d'après la constitution ; Ontario aura 82 députés au lieu de 86 ; Nouveau-Brunswick 11 au lieu de 13 ; Nouvelle-Ecosse 16 au lieu de 18 ; Ile du Prince Edouard, 3 au lieu de 4 ; Manitoba 15 au lieu de 10 ; Colombie Britannique 12 au lieu de 7 ; Saskatchewan 15 au lieu de 10 ; Alberta 12 au lieu de 7. Le Yukon demeure avec un député.

Ainsi l'Ouest, y compris la Colombie Britannique gagne 20 députés avec le recensement ce qui lui donnera 55 représentants et l'Est en perd 9. Il lui restera 177 députés.

**La représentation parlementaire.**

	Ce qu'est- le est	Ce qu'il le doit être
Ontario	86	82
Québec	65	65
N.-Brunswick	13	11
Nouv.-Ecosse	18	16
Ile du P.-Edouard	4	3
Manitoba	10	15
Colombie Anglaise	7	12
Saskatchewan	10	15
Alberta	7	12
Yukon	1	1
	221	232

Une autre conséquence est celle relative aux subsides provinciaux. Québec recevra \$281,439 et Ontario \$269,564 de plus.

Plusieurs personnes se demandent quel sera l'effet du recensement sur le subside provincial. D'après l'entente qui existe entre le gouvernement fédéral et les provinces, ces dernières reçoivent 30 cents par tête de population et, avec le chiffre annoncé cette semaine, la subvention à la province de Québec sera augmentée de \$281,439, soit en tout \$1,968,018, et celle d'Ontario de \$2,399,564, augmentation de \$269,564.

**La Vengeance**

Louis vient de se cogner à la table. Le voilà qui se met à crier, à pleurer à trépasser peut être... La maman est là : elle prend son petit, l'embrasse, le cajole, essuie ses larmes... Et soudain, elle s'approche de la table, et la frappant d'un gros coup de sa main : "Tiens, vilaine table, dit-elle, puisque tu as fait mal à Louis, voilà pour toi."

Louis a un petit frère ; il lui réclame un jouet, et le petit frère ne veut pas le lui donner, et il en pleure de dépit. La mère intervient alors : "Méchant frère ! dit-elle, Louis donne lui donc une tape !"

L'esprit de vengeance ainsi flatté ne manquera pas de porter ses fruits, l'enfant grandira et ses défauts avec lui. A vingt ans il sera batailleur ; on le trouvera dans toutes les bagarres ; son caractère deviendra insupportable, et s'il faut porter des mauvais coups, c'est lui qui les portera.

Oh ! qu'elles sont imprudentes les mères qui encouragent ainsi leurs enfants à la vengeance ! Qu'il serait bien plus sage au contraire de leur faire remarquer que s'ils se sont heurtés à un meuble, la cause en est à leur maladresse ou à leur étourderie et de leur apprendre à supporter patiemment les contrariétés qui viennent soit des personnes, soit des choses, soit des événements. Leur caractère prendrait une toute autre tournure, et l'on n'aurait pas à déplorer plus tard les écarts de fils qui'une fausse tendresse aura perdus.

— "Bulletin Paroissial de Lachine."

**PERDU**

Vingt piastres dont un billet de dix et deux de cinq. Prière de rapporter chez le notaire Lebrun.  
Rémunération promise.

**Lisez le "BIEN PUBLIC" et vous saurez la vérité.**

**Chez les Jeunes**

C'est l'automne... Puis bientôt viendra l'hiver.

Les gais promeneurs disparaissent lentement, avec les feuilles. Les douces soirées, aux étoiles, vont maintenant faire place aux longues veillées au foyer.

Ce sera pour les uns la brillante période des réceptions et des "whist." pour d'autres, hélas, l'époque des ennuis.

Tandis que X, l'invité des salons, s'amuse joyeusement dans ces fréquentes "réunions intimes," ce pauvre Z, qui ne se connaît d'autres amis que ceux qu'il rejoignait sur la rue par les beaux soirs d'été, où trouvera-t-il des figures souriantes qui l'accueillent avec sympathie, où pourra-t-il rencontrer des amis vrais, qui partageront ses plaisirs, qui mettront leur bonheur à faire le sien ?

Une institution magnifique, un cercle de jeunesse, est là, portes larges ouvertes, qui invite tous les jeunes ; les pauvres, les riches, ceux qui sont délaissés, comme les amis de tous le monde, à venir, en une sincère camaraderie, se divertir honnêtement, causer, s'instruire.

Le Cercle Lavolette a rafraîchi sa toilette. La restauration de la grande salle d'entrée ; l'acquisition de nouvelles tables de jeux ; l'achat d'un bon nombre de volumes des Pierre l'Ermite, des Bazin, des Moreux, des Daudets, des Veullot, etc, qui forment une bibliothèque de livres choisis ; d'autres améliorations encore, font de notre cercle des jeunes, le rendez-vous idéal de toute la jeunesse ; et nous devons à la vérité et à la justice de reconnaître le travail considérable opéré par le zèle infatigable de l'annoncier et des officiers du Cercle, durant l'année qui vient de finir.

Et, pourtant, s'il faut en croire le rapport du trésorier, lu en assemblée générale l'autre dimanche, malgré les lourdes dépenses faites depuis un an : installation d'un jeu de quilles ; achat de tables de billard et pool ; achat aussi d'une centaine de volumes ; réparations qui ont absolument transformé les deux maisons du cercle, et, sans compter les dépenses courantes, qui représentent une somme raisonnable, le Cercle Lavolette jouit d'une prospérité, je dirai, inespérée et qui ne laisse de s'accroître d'avantage de jour en jour.

Aussi, m'informe-t-on, les adhésions se font-elles nombreuses : la liste des membres s'accroît-elle de la façon la plus satisfaisante.

Nous nous réjouissons de tout cœur des progrès si bien mérités de cette belle et féconde institution qu'est le Cercle Lavolette. Nous n'en saurions trop féliciter le Conseil du Cercle.

Faisons des vœux pour que cette prospérité ne cesse de régner toujours et que la jeunesse trisolvienne sache de mieux en mieux apprécier la fortune inestimable de posséder un tel Cercle de jeunes gens.

DOILLARD.

**L'économie**

Quelque profession qu'on choisisse, le commerce, l'industrie, l'agriculture les fonctions publiques ou les nombreuses carrières qui peuvent être parcourues honorablement il n'y a aucun moyen de s'enrichir sans le secours de l'économie. Rien de plus commun que les maisons qui se ruinent malgré des bénéfices considérables en même temps que d'autres prospèrent avec des ressources médiocres. Si l'on cherche l'origine des principales fortunes contemporaines, on reconnaît que la plupart ont eu leurs sources dans les lentes accumulations de l'épargne, plutôt que dans le succès de brillantes accumulations. On voit à chaque instant échouer des projets bien conçus, tomber des établissements en vogue faute d'ordre et de calcul dans les dépenses, tandis que les mêmes entreprises auraient réussi entre des mains plus économes et avec moins de frais d'exploitation.

Entre les divers moyens de s'enrichir, l'économie a l'avantage, parce qu'elle n'exige ni talents supérieurs ni conceptions profondes secondées par les chances favorables.

Elle n'a pas besoin du coup d'œil rapide ni des soudaines inspirations qui distinguent l'esprit d'entreprise. Elle s'accommode à la capacité la plus étroite en même temps que les plus sublimes génies ne peuvent la dédaigner impunément.

**Leçons de Piano**

Mademoiselle Ninette Héon qui a obtenu avec grande distinction son diplôme Lauréat de l'école de piano (préparatoire au professorat) Paris-Montréal, donnera à des conditions faciles des leçons de piano.  
S'adresser à 25 rue Ste Geneviève.  
2 m. 31. 8. 11.

Heures de Consultation : De 1.30 à 4 p. m. De 7.00 à 8 p. m. TEL. BELL 9 Heures du Dimanche : 9 à 10 et 11 à 12 a. m. 3 à 6 et 7 à 8 p. m.

**PHARMACIE BADEAUX**

4 Rue Céline, (St-Prospér, entre Niverville et Bonaventure) Médecine brevetée, Parfums, Articles de toilette, Chocolats, Etc., Etc. Tout de première qualité. Attention spéciale aux ordonnances de MM. les Médecins. Dr J. M. BADEAUX, Prop.

28 RUE STE-MARIE, Téléphone 585

La Confiance ne vient pas sans les Preuves ; Pour vos entreprises, constructions de tout genre

Adressez-vous à **Anselme Dubé,** CONTRACTEUR GÉNÉRAL. Vous serez satisfaits

**La Banque Provinciale DU CANADA**

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1500.

SIEGE CENTRAL : 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL, CANADA

BUREAU DE DIRECTION

Président : M. H. LAPORTE, Vice-Président : M. W. F. CARSLBY

Monsieur G. M. BOSWORTH, Honorable L. BEAUBIEN

Monsieur ALPHONSE RACINE, L. J. O. BEAUCHEMIN

Monsieur TANCRÈDE BIENVENU.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires censeurs)

Prés. : Hon SIR ALIX LACOSTE, Vice-Prés. : Dr R. P. LACHAPLLE

Hon. SIR LOMER GOUIN

Gérant Général : TANCRÈDE BIENVENU

Inspecteur : J. W. L. FORGET. Asst. Insp. J. A. TURCOT.

La Banque Provinciale du Canada, accepte les comptes d'épargne depuis \$1.00 Elle paie l'intérêt sur les dépôts 2 fois l'an. Elle est la seule Banque Canadienne Française dont le département d'épargne est contrôlé par un bureau de Commissaires-Censeurs.

Vous pouvez aussi déposer votre argent sur Certificat de Dépot spécial, payable à Huit jours d'avis et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 p. c. l'an, suivant le terme pendant lequel la somme sera restée en dépôt, savoir : 3 mois, 3 p. c. 6 mois, 3 1/2 p. c. 12 mois, 3 3/4 p. c. Il n'est émis de certificat toutefois que pour une somme de \$500 ou plus.

SUCCURSALE AUX TROIS-RIVIÈRES

BUREAU : 56 RUE DES FORGES, GEORGES PELLERIN, GÉRANT.

**MILOT & FRERE**

J. A. MILOT Tél. Bell 253 J. A. F. MILOT

Pourquoi ne pas Economiser votre Argent ? C'est si facile !!! Si vous allez chez

MILOT & FRERE, Epiciers Licenciers EN GROS ET DETAIL. Coin St-Georges et St-Philippe.

Là on vous donne toujours une marchandise de première qualité, au prix les plus bas. Une visite vous en convaincra.

Spécialités : Beurre, Fromage, Céréales, Choux, etc.

**CLOCHES DUBUISSON, FILS, PARIS, France.**

Accord parfait et tons garantis, sans retouches après la coulée, Montées Bâtant-Lancer et Retro-Lancer, nous garantissons la mise en branle d'une grande facilité. Ces cloches sont remarquables par leurs sons moelleux et leurs parfaites harmonies. Monteur Compétent. Plusieurs Carillons en usages donnent pleine et entière satisfaction.

Importation directe de tous les Ornaments d'Eglises, Calices, Ciboures Bronzes, etc, de l'une des plus grandes maisons : La Société Catholique des Ornaments d'Eglises de Paris, France.

Aussi Statues Religieuses, Chemins de Croix, en relief, en tous genres et en toutes matières, Plâtre, Carton Romain, Terre Cuite, Bois, Pierre, Marbre, Bronze d'Art, Fonte de Fer, Zinc etc. MM. les Curés sont invités à venir visiter notre magasin. Spécialité : Or Français en feuilles pour Décoration d'Eglises, Etc.

**ARTHUR BEAUDOIN,** Importateur et Seul Agent pour le Canada.

49, RUE ST-ANTOINE, (Près du Marché.) Trois-Rivières.

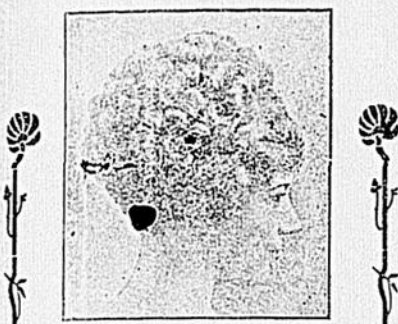
**Poêle New Perfection**

VOICI LE POELE QUI A FAIT SES PREUVES COMME PARFAITEMENT SATISFAISANT. Retournable s'il ne donne pas satisfaction.

**J. B. LORANGER,** Marchand de Fer. 24 BADEAUX, 3-Rivières.

**Pour vos EPICERIES allez chez Bellefeuille & Giroux,** MARCHANDS LICENCIÉS GROS ET DETAIL

Coin Des Forges et Hart Téléphone 810

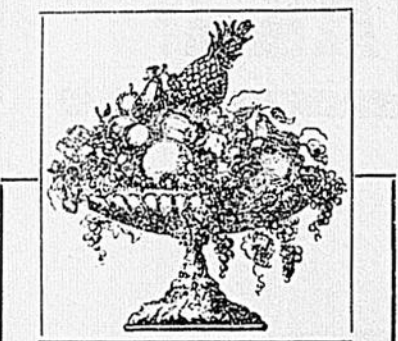


**Melle L. Lavigne**

Coiffure, Manicure, Massage, Shampoo, Crème, Poudre, Postiches, Perruques, Ornaments et Parures pour la tête, Cheveux travaillés tous genres, Cheveux teints toutes couleurs.

20 Rue PLAISANTE, Trois-Rivières.

Tel. 316



**ADAMS BROS**

BOSTON CONFECTIONERY AND FRUITS STORE.

58 RUE DES FORGES, Trois-Rivières.

Les meilleurs Chocolats de toutes formes et goûts.

La meilleur Crème à la Glace, Fruits et Bonbons de première classe.

**PAUL DUVAL**

MARCHAND DE Chaussures et Claques

18, DES FORGES (Vis-à-vis le Marché.)

Assortiment complet de Chaussures de toutes sortes à très Bas Prix.

Voyez notre installation de vitrine.

**SI VOUS AVEZ BESOIN D'UN Sac à Eau Chaude, Sac à Glace, Chauffettere Japonaise, Poêle à l'Alcool**

Venez voir notre Assortiment.

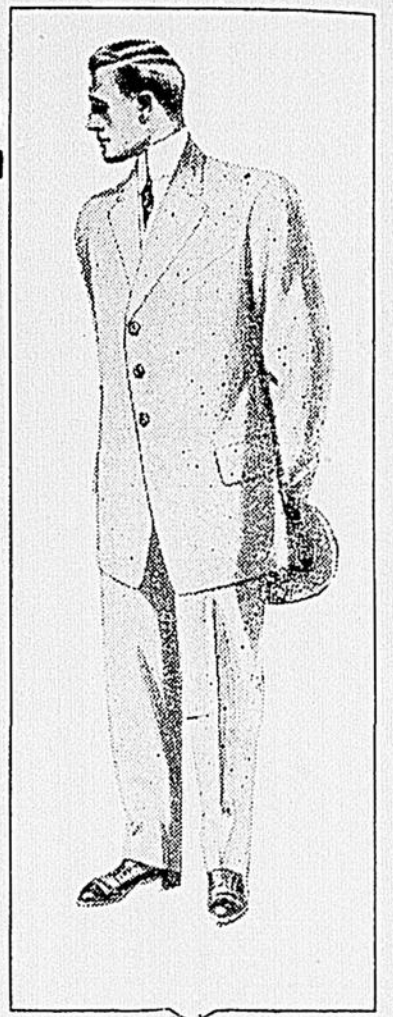
**LE PHARMACIEN WILLIAMS,** No. 20 RUE HART.



**Pour 4 JOURS Seulement.**

# HABILLEMENTS

**VALANT**



**\$7.<sup>00</sup> 8.<sup>00</sup> 9.<sup>00</sup> 10.<sup>00</sup> 11.<sup>00</sup> 12.<sup>00</sup>**

**Réduits \$6.65**



Commencant Samedi le 27 jusqu'au 31

# A. BALGER

**Coin Notre-Dame et Des Forges.**



**Regardez notre Vitrine**

N'oubliez pas que nous avons un immense stock de Chaussures, Claques, Fourrures, Gants et Chapeaux.

# Congrès de la Langue Française

## Formation de Comités Régionaux

L'organisation du Premier Congrès de la Langue Française se poursuit avec un entrain et un enthousiasme qui présage le plus grand succès. Des comités régionaux sont formés à Montréal, à Ottawa, à Saint-Boniface et à la Nouvelle-Orléans.

À Montréal, la Société Saint-Jean-Baptiste a constitué un comité régional du Premier Congrès de la Langue Française au Canada la Commission des Intérêts scientifiques, littéraires et artistiques de cette société. Une résolution a été adoptée à cette fin par le Bureau de l'Association, dans sa séance du 19 avril dernier. Cette Commission de la Société Saint-Jean-Baptiste le Montréal est composée des Messieurs suivants : L'honorable Juge Roidoux, M. l'abbé Brosseau, M. J. B. Lagacé, Ed. Fabre-Surveyer, Agidius Fautoux, Ferdinand Rinfret, etc. La Commission s'occupera du Congrès au mois de septembre prochain.

À Ottawa, l'Association Canadienne Française d'Éducation d'Ontario s'est constituée en Comité régional, s'est chargée de la propagande dans toute la province d'Ontario et a accepté de faire préparer par ses membres tous les mémoires indiqués au programme d'étude, concernant le français dans cette province. M. le Sénateur Belcourt, Président de l'Association, et Vice-Président du Premier Congrès de Langue Française au Canada, récemment arrivé d'Europe, a saisi les membres de l'Association de l'importance de ce Congrès, à la réunion qui eu lieu immédiatement après son arrivée dans la Capitale. Nous ne doutons pas de l'efficacité du concours qu'apporteront à l'œuvre du Congrès de Québec, les membres si actifs et si bien préparés de l'Association d'Éducation d'Ontario.

La société du Parler Français, section manitobaine, récemment fondée à Saint-Boniface, s'occupera de l'organisation du Congrès dans la province du Manitoba. La liste des officiers et des membres fondateurs de cette société nous permet de croire que l'œuvre ne saurait être en de meilleures mains.

### Comité d'Honneur

Président d'honneur : Sa Grandeur Mgr Langevin.  
Vice-Président d'honneur : L'honorable Juge L.-A. Prud'homme.  
Membres d'honneur : Mgr F.-A. Dugas, V. G.; l'honorable A. C. Lacroix, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface; l'abbé A.-A. Cherrier, curé de l'Immen-

lée Conception de Winnipeg; le Révérend Joseph Carrière, S. J., Recteur du Collège de Saint-Boniface et Monsieur Joseph Bernier, député provincial de Saint-Boniface.

### Membres Actifs

Président : l'honorable juge J. E. Prendergast, Président de la Société Saint-Jean-Baptiste; Vice-Présidents : MM. J. A. F. Bleau, maire de la ville de Saint-Boniface, et Joseph Baril, Président de l'Association Saint-Jean-Baptiste provinciale; Secrétaires : M. M. J. A. Beaupré, avocat, Président du Cercle la Vérendrye, et G. R. Brunet, ancien instituteur et secrétaire du Bureau de police de la ville; Trésorier : M. Albert Anger, étudiant en génie civil.

### Membres du Conseil

Messieurs Roger Goulet, inspecteur des écoles bilingues et Président de l'Union Nationale Métrisse, Jules Grymonpré, notaire, Président de l'Association Nationale Française, Pierre Bossuyt, Président du Club belge, C. E. Cardinal, Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg; le Rev. Père Joseph Blain, S. J., P. C. et des études du Collège de Saint-Boniface; MM. les abbés Arthur Béliveau Procureur de l'Archevêché, et Denis Lamy, directeur de *Les Cloches de St-Boniface*; MM. L. Hacault, de Bruxelles, Dr Gendreau, de St-Norbert, Dr Bélanger, de Saint-Pierre, L. A. Delorme, avocat, de Winnipeg, Dr F. Lachance, échevin, A. Potvin, Inspecteur des écoles bilingues, C. N. Royal, avocat, E. Guilbault, A. Rivière et Jean Baczew, tous de Saint-Boniface.

Les Membres fondateurs, outre les officiers déjà nommés, sont : le Rév. Père Fontaine, M. l'abbé Bastien, curé de Sainte-Amélie, MM. G. Charette, Jos. Chabotte, Louis Lépine et Jos. Rowan.

En Louisiane, l'idée du Congrès a été accueillie avec la plus grande faveur. Le Secrétaire du Congrès recevait, au commencement de juillet, de M. Alcée Fortier, professeur à l'Université de Tulane et président du Comité louisianais la lettre suivante :

"Je suis heureux de vous faire savoir que le comité Régionalouisianais est définitivement institué. Nous avons eu une réunion le 23 juin, et nous avons assigné aux différents membres du comité les sujets de mémoire proposés par vous et approuvés à l'unanimité.

Voici les noms des membres du comité :

M. Henri Francastel, Chevalier de la Légion d'honneur, Président Honoraire.  
Président : M. Alcée Fortier, Président de l'Athénée louisianais, professeur à l'Université "Tulane", Président de la Société historique de la

Louisiane, Docteur ès-lettres, Officier de l'Instruction publique, Chevalier de la Légion d'honneur ;

Vice-Président : M. Buisnière Rouen, Secrétaire perpétuel de l'Athénée louisianais, Officier de l'Instruction Publique ;

Secrétaire : M. J. A. Fortier, Bachelier ès-lettres, professeur assistant à l'Université "Tulane."

### Membres du Comité

M. l'abbé Joseph Subileau, curé de Saint-Augustin ;

M. Joseph A. Breaux, Président de la Cour Suprême de la Louisiane ;

M. le Dr A. W. de Roaldès, Commandeur de la Légion d'honneur ;

M. Paul Capdeville, Chevalier de la Légion d'honneur, Auditeur d'Etat, ancien maire de la Nouvelle-Orléans ;

M. J. M. Verguolle, Chevalier de la Légion d'honneur, Président de la Société Française de Bienfaisance et de l'Alliance Franco-Louisianaise ;

M. Charles-T. Soulat du Fossat, Vice-Président de l'Athénée louisianais, officier d'Académie ;

M. Edgar Grima, sous-secrétaire de l'Athénée louisianais ;

M. Emile S. Ecuver, officier d'Académie, Président de l'Union Française ;

M. Albert Breton, Président de la Société Française du Quatorze Juillet ;

M. le Dr Félix Larue, médecin du Consulat de France, officier d'Académie ;

M. le Dr Louis G. Le Boeuf, Lauréat de l'Athénée louisianais, ancien président de la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans ;

M. André Lafargue, avocat du Consulat de France.

## Avis de faillite

J. A. DELISLE, Marchand de St-Tite, P. Q.

Vente par MARCOTTE & FRERES, en-canteurs, No. 69, rue St-Jacques, Montréal, le mardi 31 octobre 1912, à midi.

Lot 1.—Hardes-faites.....	\$1523.50
Merceries.....	842.82
Chapeaux et Casques.....	318.20
Chaussures.....	96.59
Épicerie, etc.....	321.01
Roulant et planches.....	346.75
Mobilier du magasin.....	81.17
<b>Total.....</b>	<b>\$3533.01</b>

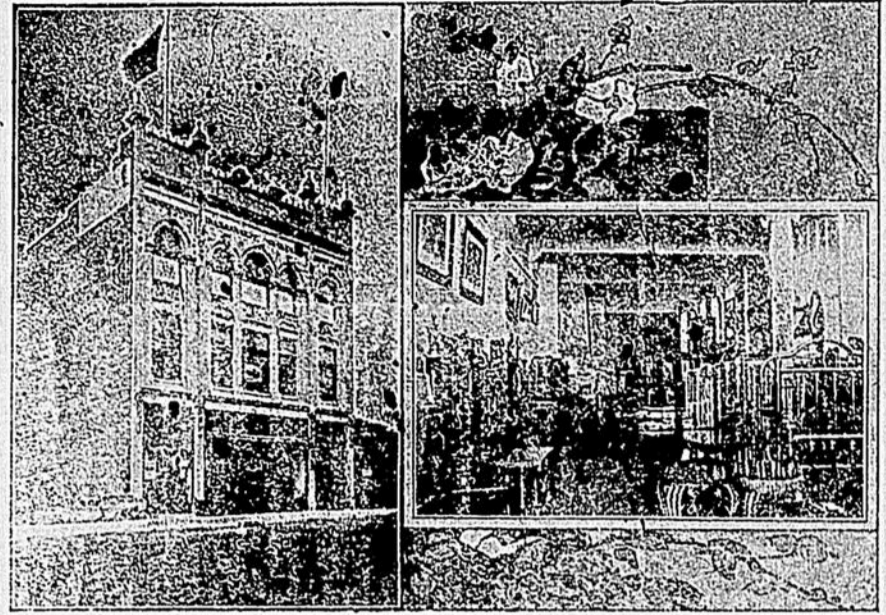
Lot 2.—Dettes de livres.....	1091.36
<b>Total.....</b>	<b>\$4624.40</b>

On pourra visiter le 25<sup>e</sup> au courant.  
A. TURCOTTE & FILS, Liquidateurs.

Bureau de KENT & TURCOTTE, Montréal.

# NOUS MEUBLONS LES MAISONS

Pour tous les appartements y compris Préparats, de la Cuisine au Grenier.



Luxe,  
Confort  
— ET —  
Nécessité.

Depuis \$50.00 à \$500.00

Soit au comptant ou à Crédit.

MAGASIN : 42 Du Platon.  
Entrepot: 103 Des Forges

## A. LAURIN & Cie

Si vous avez à coeur le progrès de la ville des Trois-Rivières et du district, tenez vous au courant de toutes les questions qui nous concernent.

ABONNEZ VOUS AU "BIEN PUBLIC"

Journal qui discute librement les Intérêts du peuple libre.  
\$1.00 - - - PAR ANNÉE.

### Le Calendrier du Blé

Chaque mois de l'année on sème dans un pays, on récolte dans un autre.

Le "Bulletin de Statistique Agricole" publication officielle de l'Institut International d'Agriculture, dont le siège est à Rome, et où notre pays est représenté par l'hon. Arthur Boyer, donne dans son numéro de juillet, un calendrier du blé, c'est-à-dire l'époque des semailles et des récoltes, tant du blé d'hiver que du blé de printemps, dans tous les pays du monde.

Comme notre globe est divisé par l'équateur, en deux hémisphères dont les saisons sont exactement opposées, il s'ensuit que lorsque l'hémisphère boréal sème, l'hémisphère austral récolte et réciproquement.

Les variétés de climat dans chaque hémisphère suivant la plus ou moins grande proximité de l'équateur, font aussi qu'il n'y a pas de mois de l'année où l'on sème ou l'on ne récolte du blé.

Ainsi en janvier, les semailles s'achèvent en France, en Grande-Bretagne et dans les Pays-Bas ; tandis que la récolte s'achève dans la République Argentine, au Chili, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

En février, on commence les semailles de blé de printemps en France, en Grande-Bretagne, et en Hollande et on commence la récolte de blé d'hiver dans les Indes anglaises.

En mars, les semailles se continuent

en France et sur tout le continent européen, ainsi qu'aux États-Unis et la moisson aux Indes Anglaises et en Égypte.

En avril, on sème au Canada—provinces de l'ouest—aux États-Unis et en Europe—Allemagne, Autriche, Russie, etc.—on moissonne, aux Indes, en Égypte, au Mexique, en Perse.

En mai, c'est le tour du Chili, de l'Australie, de l'Uruguay, du Japon, de commencer les semailles qui s'achèvent au Canada tandis que la moisson commence en Chine, en Portugal, dans les États-Unis du Sud et aux Indes.

C'est en juin que l'on sème le blé d'hiver dans l'Argentine et au Brésil on continue les semailles au Chili, en Australie, et la zone de même latitude de l'hémisphère austral ; la moisson bat son plein dans les pays du Sud de l'Europe, en Chine, et au Japon.

Juillet voit la continuation des semailles de blé d'hiver en Argentine, au Brésil, et en Nouvelle-Zélande. La moisson bat son plein dans l'Europe centrale et méridionale ainsi qu'au Japon. Elle commence au Canada, dans les provinces de l'Ouest.

Le mois d'août voit la fin des semailles de blé d'hiver dans l'Argentine, le Brésil, le Pérou, le Chili, et l'Uruguay, et la continuation de la moisson en Grande-Bretagne en Allemagne, Belgique, et toute l'Europe centrale, ainsi qu'au Canada et au Japon.

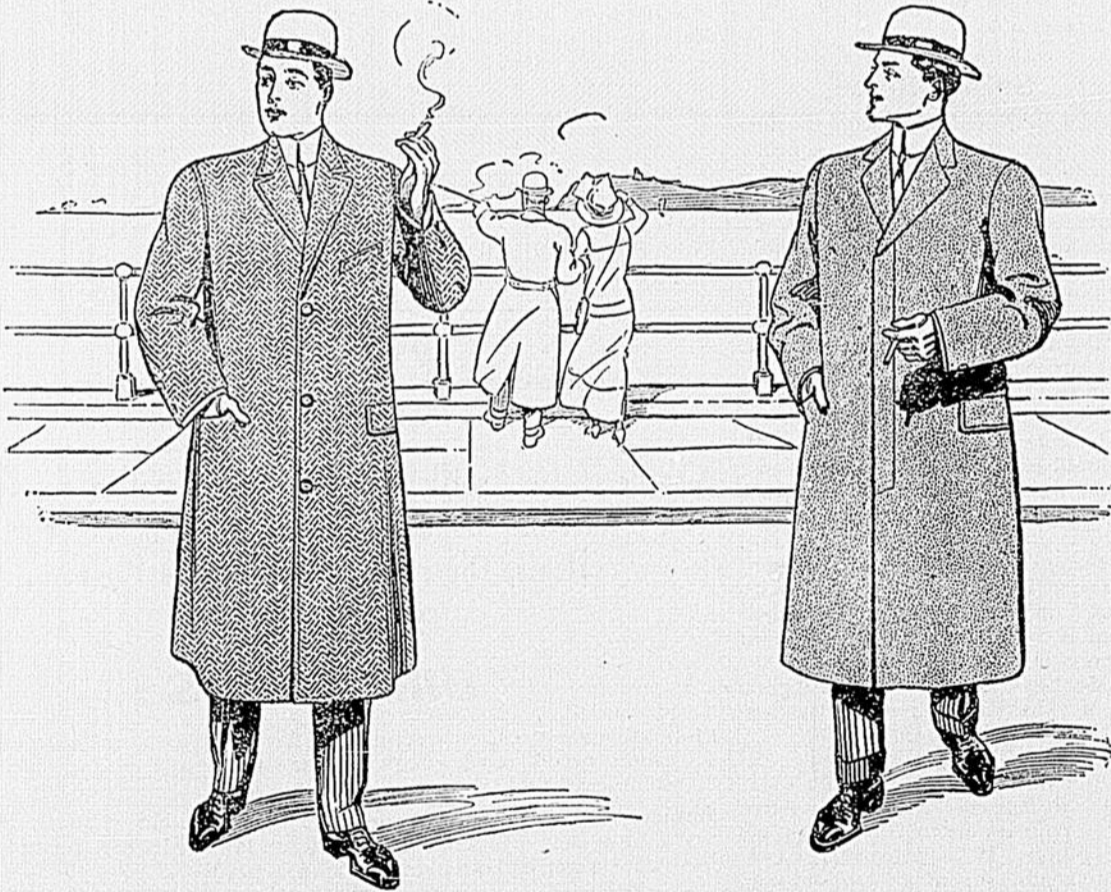
En septembre, le cycle recommence on sème du blé d'hiver en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Angleterre, et au Canada ; la moisson s'achève en Grande Bretagne, en Suède, et dans toute l'Europe Septentrionale et se continue en Sibérie.

Octobre est le mois par excellence des semailles de blé d'hiver dans l'Europe centrale et méridionale et au Canada. La moisson ne fait guère que commencer pendant ce mois en Éthiopie ; elle s'achève dans l'Europe septentrionale : Suède, Norvège, Russie et en Sibérie.

La France sème en novembre, l'Europe centrale et méridionale continuent leurs semailles. Les Indes anglaises les commencent. Tandis que l'Argentine, le Pérou, l'Éthiopie, le Brésil commencent la moisson.

Et décembre est le mois des semailles de blé d'hiver pour les États-Unis du Sud, des Indes, la Hongrie, le Japon ; le mois de la moisson pour l'Argentine, le Chili, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, l'Uruguay, l'Éthiopie, etc.

Ainsi l'approvisionnement de blé sans cesse se renouvelle ; avec l'organisation moderne des transports, d'une région à une récolte déficitaire, une autre qui a un surplus comble ce déficit et il ne saurait plus être question de famine ni même de disette prolongée à moins que les récoltes ne viendrait à manquer successivement sous toutes les latitudes, ce qui ne s'est jamais vu.



FIT-REFORM est allé au Couronnement et a rapporté un plein navire de nouveautés.

FIT-REFORM a vu le Roi, les Ducs, les Princes et les Barons. Fit-Reform les a vus dans leurs costumes de couronnement et aussi dans leurs complets de Teeds et Worsted.

FIT-REFORM a vu les modes suivies par les "Premiers Gentilshommes" de l'Europe et a rapporté exclusivement que les créations et les modèles reconnus comme nouveaux Complets et Pardessus d'Automne.

Entrez et voyez les nouvelles modes d'Automne telles que perfectionnées par Fit-Reform.

# Fit-Reform

BONDY & BEAULAC

Telephone 130

COINS DES RUES

Bonaventure et Ste-Marie

TROIS-RIVIERES.

**REGAL NATIONAL**

"Au temps des Pharaons, le blé était ramené à l'égal des résens les plus précieux. Sous les Pyramides, près des Sarcophages Royaux, on a trouvé intact du blé de plus de deux mille ans d'âge."

Durant Quarante Siècles, le Blé a Nourri l'Humanité  
A une Certaine Epoque, il était l'Unique Etalon des Echanges  
Il était, Alors Comme Aujourd'hui, la Base de la  
Nourriture des Peuples,

mais, aujourd'hui, sous une meilleure forme, plus saine, plus efficace, sous la forme de farine pure comme  
La Farine St. Lawrence  
qui représente ce qu'il y a de plus nouveau comme farine, la plus saine et la plus moderne du Continent Américain.

QUATRE MARQUES D'EGALE PURETE  
**"Regal" "National" "Laurentia" "Daily Bread"**

The ST. LAWRENCE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED  
Telephone Bell Main 7219 1110 Rue Notre-Dame-Ouest, Montréal

"La Farine St. Lawrence est blanchie  
... Pure comme le Lys"

**Waterman's IDEAL Fountain Pen**

C'est à la Cie d'Imprimerie & d'Immeubles, No. 25 Du PLATON, que vous trouverez le plus beau choix de Plumes Fontaines au plus bas prix.

**EXAMEN SCIENTIFIQUE DE LA VUE.**

Examen des Yeux Gratuit et Satisfaction Garantie.

**J. P. MEUNIER, O. D. Opticien**  
172, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

**A. D. CLOUTIER**  
19, Des Forges, Trois-Rivières.

Toujours en magasin, toutes sortes d'Épicerie, Vins et Liqueurs, à des prix excessivement bas. Quelques prix spéciaux.

Sirap Coderre 15c la bouteille. Chevelurine de Paris 38c.  
Poudre de toilette 25c pour 15c la bte. Vin canadien à 60c le gallon  
Gruau, paquets de 25c pour 20c. Biscuits village, 5c la livre.  
AUSSI : Fruits et Légumes de toutes sortes.

**C. J. N. Teasdale**  
MARCHAND DE NOUVEAUTES

Etoffe à Modes, Gants, Blocs, Lingerie de Dames, Etc.  
SPÉCIALITÉ : Marchandises Noires.

180 Rue NOTRE-DAME, Trois-Rivières.

**Trois-Rivières en Avant!**

**10 ENSEIGNES ELECTRIQUES 10**  
SERONT INSTALLÉES  
**GRATIS! GRATIS!**

Pour les premiers 10 marchands des Trois-Rivières qui répondront à cette annonce. Vous ne payez que la consommation de la lumière.

Y a-t-il une expression plus flatteuse que celle de  
**VILLE LUMIERE.**

Les Enseignes électriques ajouteront ce qualificatif au nom historique des Trois-Rivières, attireront plus de promeneurs le soir, du commerce à ceux qui les emploieront et donneront une apparence plus active à la ville le soir.

Nous avons fait des arrangements avec la "Denis Advertising Signs Ltd" de Montréal, la plus grande manufacture d'enseignes électriques au Canada.

Monsieur Holliday, leur expert en enseignes est ici et ira volontiers expliquer aux marchands les conditions jusqu'à ce que le nombre ci-haut mentionné soit ordonné.

Hâtez-vous,  
**North Shore Power Co.**

**COURRIERS**

**Shawinigan Falls**

St-Marc. — Il y a à peine quinze jours que nous avons été érigés en paroisse, et déjà nous avons célébré un mariage.

Lundi de la semaine dernière, notre curé M. l'abbé Raphaël Gélinas recevait le consentement de mariage de M. Georges Marchand et de Mlle Lydia Bacon; servait de témoin au marié, son oncle, M. Joseph Marchand et M. Ludger Bacon était le témoin de sa fille.

Notre chapelle temporaire était décorée avec un goût et une profusion inattendue. Des bouquets, chandeliers et de fleurs couvraient l'autel et la balustrade. Des tentures couraient çà et là dans les autres endroits de l'église, et des pavillons nombreux complétaient le décor.

Après le mariage fut chantée par un chœur de jeunes filles, la messe harmonisée du second ton, sous l'habile direction du M. Trottier.

Durant la messe, des solistes remarquables ont chanté des cantiques appropriés à la circonstance. De ceux-là, Mme Hould et M. Bisson nous ont surpris par la souplesse, la vigueur et la beauté de leur voix. Grand nombre de parents et d'amis assistaient à la cérémonie, qui restera certes une des plus édifiantes et des plus pieuses de notre début.

Nous souhaitons aux époux tout le bonheur qu'ils désirent et ils l'auront s'ils sont fidèles aux promesses de leur mariage. La fidélité dans nos engagements nous assure toujours l'aide et la protection du ciel.

— Dimanche dernier, M. le curé Gélinas donnait le souper à ses confrères voisins. Les abbés F. Boulay, M. Boucher, H. Trudel et A. Ladouceur, étaient au rendez-vous. L'abbé J. Ferron de l'évêché, était aussi de la partie.

— La rue principale de notre village est aujourd'hui toute et bien macadamisée. Nous espérons maintenant que les travaux commencés aux trottoirs, seront terminés le plus tôt possible, quoiqu'il reste beaucoup à faire.

Nos trottoirs, il faut bien l'avouer, cadrent mal avec nos maisons, qui ont en général, une belle apparence et sont propres. Mais Paris ne s'est pas bâti en un jour.

**LA BAIE**

L'abbé Emile Cloutier, directeur diocésain de l'Action Sociale était ici, dimanche le 8 de ce mois, dans le but de promouvoir les œuvres dont il a la charge. Il a parlé plus particulièrement aux ligueurs, qu'il a prévenus contre les dangers qui les entourent et à qui il a donné de précieux conseils.

Il a attaqué et flagellé l'intempérance, ce vice dégradant qui fait tant de mal aux familles sous tous les rapports. Le père qui boit, d'après le témoignage des moralistes et des médecins, n'engendre-t-il pas en effet sa dégradation morale et physique et celle de ses pauvres enfants. Un père ivrogne, alcoolique n'est-il pas alors le bourreau de sa race. On envoie à la potence celui qui a logé une balle dans le cœur de son semblable; l'ivrogne, qui a empoisonné la vie de 5, 8, 10 enfants peut-il n'inspirer que de la pitié.

M. Cloutier a fait aussi un vigoureux plaidoyer contre le travail du dimanche, autre mal dont on souffre et qui va devenir désastreux pour nos jeunes gens d'aujourd'hui.

Comme l'a si bien dit M. le prédicateur, dans dix ans, si on continue ce régime, on sera des indifférents, on n'ira plus à la messe.

Quand j'entends comme aujourd'hui, poursuit-il, des bruits de marteau, et des cris de sifflets, j'en suis tout ému d'indignation et je ne crains pas d'avancer que ces bruits provoquent la colère divine et que ces cris appellent la foudre du ciel.

Il y a des travaux que l'église tolère le dimanche, mais ceux-là ne peuvent l'être.

Comment remédier au mal? comment faire entendre raison à ces constructeurs qui se moquent de nous? Je vous dirai : unissez-vous.

Si les ouvriers de Grand'Mère, des Chûtes et d'ailleurs, s'unissaient dans une union d'inspiration bien catholique et qu'ils fissent réclamation pour la sanctification du dimanche, on se rendrait sûrement à leurs demandes; et si toutefois on osait vous résister, je vous dis : mettez-vous en grève. Dans ce cas, il n'y a pas de grève qui puisse être plus légitime.

— Dimanche le 22, notre vénérable évêque Mgr Cloutier, était au milieu de nous, l'hôte de M. le curé Boucher.

Il nous a donné, à l'issue de la grand'messe, l'une de ses instructions paternelles et remplies de conseils les plus pratiques.

Dans l'après-midi, il y eut bénédiction d'une cloche pour le couvent et Mgr nous parla de nouveau et rappela le rôle joué par la cloche dans l'église et comme la présente cloche est destinée à marquer les heures d'études et d'exercices pieux, Mgr en profita pour signaler les bienfaits de l'instruction chrétienne, seule capable de former des hommes complets.

Mgr bénit la cloche, accompagné des abbés F. Boulay et R. Gélinas. Les abbés J. Ferron, E. Paquin, de

l'évêché, H. Trudel d'Almaville, et A. Ladouceur des Chûtes, assistaient à la cérémonie.

Une foule nombreuse remplissait l'église. Les parains et marraines étaient : MM. les commissaires d'école, les conseillers de la paroisse et bon nombre d'autres avec leurs épouses, tant d'ici que des Chûtes.

Mgr alla faire ensuite la bénédiction du nouveau couvent.

**Yamachiche**

Le Rvd Père Thomas-Marie, le nouveau supérieur des Franciscains des Trois-Rivières, a passé toute la semaine dernière à Yamachiche. Il a d'abord prêché une retraite aux Dames de Charité, puis il a prêché la retraite annuelle des élèves des Frères. La prédiction du Rvd Père produit un grand effet, et un effet nécessairement durable, parce que l'onction et la pratique vont ici de compagnie.

— M. Taranto, dans le concert qu'il a donné au couvent de la Congrégation, le 8 octobre dernier, a remporté un véritable succès. La salle était bien remplie, et ce nombreux auditoire n'a pas ménagé ses applaudissements au grand musicien qui le charma et l'étonna en même temps. Tous ont trouvé que M. Taranto se place au premier rang de nos violonistes canadiens. Les personnes qui connaissent la musique et il y en avait beaucoup dans l'auditoire, ont admiré l'accompagnement de Melle Auger. La précision et la délicatesse de cet accompagnement dénote un véritable talent d'artiste.

Le concert avait commencé par un morceau de piano, joué à 8 mains, par les élèves du pensionnat. Ce morceau exécuté avec une perfection peu commune, prépara très heureusement l'auditoire. Dans les entr'actes, Melle M. St-Pierre chanta avec succès deux jolies chansonnettes.

Un programme exécuté avec tant de maîtrise paraît toujours bien court, aussi l'auditoire charmé parut quitter la salle avec regret.

Un incendie, dont on ne connaît pas la cause, a détruit le 2 octobre dernier, tous les bâtiments de M. Hormisdas Ferron. C'est une terrible épreuve pour un jeune cultivateur.

M. le curé a recommandé à ses paroissiens de venir en aide à M. Ferron et pour cela il a même permis de travailler le dimanche après midi.

— A St-Thomas, c'était grande fête le 11 octobre dernier : 47 enfants faisaient leur première communion solennelle et 21 enfants communiaient pour la première fois.

M. l'abbé Adélar Lupien, vicaire d'Yamachiche fit une allocution bien touchante et bien pratique. Tout le peuple de la mission était là et suivait avec attendrissement les détails de cette belle cérémonie.

La mission de St-Thomas est encore dans la ferveur de ses débuts. Nous l'en félicitons.

**Saint-Didace**

Décès.—Notre paroisse à la douleur d'enregistrer la mort presque subite de Joseph Lebeau l'un de ses plus anciens citoyens. Les ligueurs sont venus nombreux à ses funérailles. Le drapeau du S. Cœur était déployé dans l'église pendant le service. Le défunt était bon ligueur, qu'il en soit récompensé.

Chantiers.—Un grand nombre de nos hommes sont montés dans les chantiers. Ils y passeront plusieurs mois. Pendant ce temps, les femmes et les enfants peineront au foyer. Ils devront faire face à la besogne des hommes, faire le train des animaux. Je ne sais qui il faut plaindre davantage de ceux-ci ou de ceux-là! Seul dommage que ces braves gens n'aient pas lu "Le diable est aux vaches" plus d'un seraient restés à la maison pour la consolation de leur famille et le soin de leurs troupeaux.

Moulin.—Le moulin à scie et à grain de M. Ths. Rivard, renait de ses cendres, il sera bientôt en activité.

Aqueduc.—Le propriétaire de l'aqueduc du village M. Léandre Jacques fait la revue de ses conduites d'eau pour les mettre à l'abri des gèles d'hiver. M. le curé et M. Adélar Comtois se sont construits chacun un aqueduc privé. M. Rémi Barrette s'est fait installer un bélier hydrolique.

Vente de chevaux.—Une vingtaine de chevaux ont été vendus à l'enchère lundi dernier à St-Gabriel de Brandon. C'est une nouveauté dans le Canton. Mais l'essai a été couronné de succès; beaucoup de vendeurs et d'acheteurs et encore plus de curieux. En outre de plusieurs bêtes vendues de \$160. à \$180. on a remarqué la superbe jument de M. Guillemette, contracteur de St-Gabriel et le joli cheval de M. le curé de Saint-Didace qui furent adjugés au prix de deux cents dollars. Il y avait aussi des chevaux de moindre valeur.

M. F. Lefrançois mérite des félicitations pour avoir inauguré cet encan de chevaux qui, nous l'espérons, se répétera chaque année à la grande satisfaction des vendeurs et des acheteurs. M. Lefrançois est parfaitement qualifié pour organiser et faire réussir une semblable vente.

Cloches.—Grande bénédiction de cloches le 1er octobre à St-Gabriel de Brandon sous la présidence distinguée

de S. G. Mgr l'évêque de Joliette. Nombreux clergé, affluence de fidèles venus de tous les alentours. La cérémonie a été suivie du banquet à la fin duquel des discours furent prononcés par M. le chanoine Sylvestre, curé de St-Gabriel, Mgr Archambault, évêque de Joliette; Sa Seigneurie le juge Dugas de Joliette; M. le notaire Barrette député de Berthier au fédéral; M. Joseph Lafontaine, député de Berthier au local, et par M. Écrement, candidat malheureux aux dernières élections.

Au sortir du banquet les trois nouvelles cloches sonnaient à toute volée la joie de leur baptême et chacun put admirer la douceur et l'harmonie de leur voix : ce sont des Pacquarts.

**Ephémérides**

Août, 3 1882. La guerre Égyptienne continue dans un engagement avec les troupes d'Arabi-Pacha, les Anglais ont été mis en fuite, mais ils reprirent bientôt leurs positions.

Le 4. Le ministère provincial constitué, l'hon. Mousseau et ses collègues ont été assermentés lundi dernier. Voici leurs noms :

L'hon. Mousseau premier et procureur général; l'hon. I. S. C. War-tèle, Très. provincial; l'hon. W. W. Lynch, commissaire des Terres de la Couronne; l'hon. Elzéar Dionie, travaux publics; l'hon. Henry Sturmes, chemins de fer; l'hon. Jean Blachette, Sec. provincial.

La question Égyptienne se complique, occupation du canal de Suez par les Anglais. Arabi-Pacha a 7000 hommes.

On apprend ce matin, la mort de M. Antoine Gérin Lajoie, bibliothécaire du Parlement fédéral.

M. Lajoie était l'un de nos littérateurs les plus distingués.

**Lisez et abonnez-vous au "BIEN PUBLIC,"**  
\$1. par 11 163

**Voix Canadiennes : VERS L'ABIME**

VIENNENT DE PARAÎTRE

Tomte V : Suite de la question Laval; et tome VII : Documents officiels et inédits sur les conflits scolaires dans le Nord-Ouest Canadien.  
Par ARTHUR SAVARTE  
Chaque vol. in-8 - - - \$1.75

Ont déjà paru de cette collection importante :

LE TOME I et son supplément : Causerie Franco-Canadiennes. Conflits politico-religieux, réédité et fortement augmenté, vol. in-8 - - - \$1.75

Sous presse—TOME I. Voix Canadiennes : Vers l'Abime, 2e édition revue et considérablement augmentée, conflits politiques et religieux, W. Laurier, Biens des Jésuites, tri-centenaire, acadiens, libéralisme, Fort vol. - - - \$1.75

LE TOME II. Conflits politico-religieux : Mémoires et autres documents \$1.50

LE TOME III. Mémoires divers; Programme catholique; Influence indue, etc., Vol. in-8 - - - \$1.50

LE TOME IV. Les Conflits Universitaires. L'Université Laval à Québec et Montréal; Ecole de Médecine, Plaidoyers divers. In-8 - - - \$1.75

LE TOME V. Décrets Pontificaux, condamnation de l'École de Médecine, ses appels; documents épiscopaux; Enquête de Mgr Smeulders; solution; Procès du Dr Laundry. In-8 - - - \$1.75

Sous presse, TOME VI. Mgr Lafliche, évêque des Trois-Rivières, curriculum vitae; ses démêlés avec Laval et l'Archevêque de Québec. Division de son diocèse; sa fin sainte et glorieuse. 1 vol. in-8 - - - \$1.75

En préparation, TOME VIII. Suite des Conflits Scolaires dans le Nord-Ouest Canadien, mise à point de la question scolaire de son origine à nos jours. In-8 - - - \$1.75

EN VENTE A LA LIBRAIRIE  
**J. A. CHARBONNEAU,**  
27 rue Du Platon, 3-Rivières.  
Représentant de la Maison A. Savarète Paris, France.

**O. K.**

Remède contre les Rhumatismes, Inflammation des POUSSIES, et d'Intestins, Enflures, Douleurs, Maux de Têtes et de Dents, Digestions, Maladies des Rognons, rysièpes, etc., etc.

**DIRECTIONS :**

Rhumatisme.—Prenez une serviette et lavez la partie malade, asséchez et frottez avec le remède deux fois par jour jusqu'à ce que vous sentiez du soulagement et continuez une fois par jour.

Maladies Reinales ou des Rognons.—Frottez les Reins et buvez de 15 à 20 gouttes dans un verre d'eau, appliquez le remède une fois par jour et vous pouvez en boire deux à trois fois par jour.

Inflammation des Poumons.—Buvez de 15 à 20 gouttes dans un verre d'eau une fois par heure durant trois heures et frottez le dos, l'estomac, le foie.

Inflammation d'Intestins.—Frottez la partie malade et buvez de 15 à 20 gouttes dans un verre d'eau.

Enflures et Douleurs de toutes sortes.—Frottez la partie enflée 2 fs. p. jour.

Plaies.—Lavez la partie malade avec du savon Carbolique et appliquez le remède avec une petite ouate.

Bronches et Asthme.—Buvez selon la direction et frottez l'estomac.

Erysipèle.—Buvez selon la direction et frottez la partie malade.

Maux de Tête.—Frottez la partie malade.

Maux de Dents.—Imbibez une ouate et mettez-la dans la dent et frottez la gencive.

Fièvres.—Lorsque vous vous sentirez atteint des fièvres, vous n'avez qu'à vous frotter des pieds à la tête et d'en boire telle que la direction durant 9 jours.

**Prix : 50c et \$1.00 la bouteille au Canada.**

**JOS. DUVAL,** Seul Priétaire et Fabricant. **32 rue St-Georges TROIS-RIVIERES, QUE.**

# NOUVEL HORAIRE

Commençant le 8 Octobre les trains laissent la gare des 3-Rivières comme suit  
POUR MONTREAL, Qué.

Train No.	Partira à
361	6.30 a.m. jours de semaine seul.
359	11.35 a.m. " " " " " "
352	3.44 p.m. tous les jours
354	2.50 a.m. tous les jours
366	6.15 p.m. dimanche seulement

POUR QUEBEC.

Train No.	Partira à
355	3.24 a.m. tous les jours
361	7.00 a.m. jours de semaine seul.
351	12.33 p.m. " " " " " "
353	4.13 p.m. tous les jours
363	6.30 p.m. dimanche seulement

Pour Shawinigan et Grand'Mère.

Train No.	Partira à
377	6.50 a.m. jours de semaine
383	12.45 p.m. dimanche seulement.
379	12.55 p.m. jours de semaine
385	4.39 p.m. " " " " " "
381	7.00 p.m. dimanche seulement.

POUR GRANDES PILES

Train No.	Partira à
371	10.15 a.m. jours de semaine seul.
373	4.39 p.m. " " " " " "

Pour nouveaux indicateurs et autres informations s'adresser au bureau de ville No. 178 rue Notre-Dame, Téléphone 39.

D. CHENEVERT, Agent.

## Journal d'Action de Grâce

Billets d'excursion seront émis entre toutes les stations du Pacifique Canadien. Départ les 27, 28, 29, 30 d'octobre, bons pour retourner jusqu'au 1er de novembre 1911.

Bureau des billets en ville, 178 Notre-Dame.

Au Business College de St-Justin

Comité Maskinongé, Qué. — Cours Commercial, complet en français et en anglais, système de comptabilité, budget, pratique et moderne, ouvrage de bureau. Tous les gradués ont de bonnes positions.

Pour plus amples informations s'adresser à

O. DUCHESNY, Principal.

## A SHAWINIGAN FALLS

A VENDRE OU A LOUER une confort voulu, très bon système de chauffage. S'adresser à

ALEXIS BEAULIEU, Ave. Hemlock.

## MAGASIN à louer

soit pour épicerie, restaurant, bureau, atelier, etc., à très bon marché. Pour plus amples informations, s'adresser à

J. W. CHAMBERLAND, rest.

Angle des rues Niverville et Ste-Geneviève.

## Garçon demandé

On demande un garçon de 15 à 16 anscheze Vanasse & Lefrançois 25 Du Platon.

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières. } Cour Supérieure No. 116

Joseph Brousseau, cultivateur de la paroisse de St-Adelph. Demandeur.

François Plamondon, ci-devant de la paroisse de St-Adelph et actuellement absent de la province et demeurant à Bonneville, Alberta. Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois.

Trois-Rivières, 11 septembre 1911.

C. E. HEROUX,

Dép. Protonotaire, C. S. District des Trois-Rivières.

Vous trouverez de bonnes

# Epicerie et Provisions

CHEZ

# Jos. L. Durand

No. 31

DES FORGES

# MONTCALM

Ce ciel tiède d'automne est presque un ciel d'été. Le vent dans ses réseaux traîne de la clarté ; Les bois sont roux, la feuille tombe. C'est ce jour à la fois riant et triste aussi Que notre aieul Montcalm entre tous a choisi Pour sortir enfin de sa tombe.

Quand l'ange des combats, un ange austère et beau Est allé l'éveiller dans son humble tombeau Où la mousse des ans se pose, Montcalm n'a pas voulu nous paraître trop grand Et n'a pas consenti qu'un soleil fulgurant Dorât trop son apothéose.

Il a choisi l'automne avec ses champs rouillés, Ses ciens vides d'oiseaux, ses arbres dépourillés, Ses vieux nids qui font mal à l'âme, Ses brises agitant la fourrure des monts Et ses acres parfums laissant dans nos poumons Plus de vigueur et moins de flamme.

Il n'a rien demandé de plus au firmament, Lui qui n'avait connu que l'enveloppement Du drapeau saignant de la France, Pour ne pas nous cacher à nous ses fils pieux Derrière trop de pompe et de gerbes de feux La vision de sa souffrance.

Ce qu'il veut ce n'est pas que le peuple attroupe Devant son monument si noblement campé Disc : "Ce fut un grand génie !" Non, il veut avant tout qu'on dise en le voyant : "Il a su bien mourir et ce fut un croyant, Son œuvre est humble mais bénie !"

Quand l'ange en le poussant doucement lui souffla : "Lève-toi, bon héros ! Une statue est là ; Tout un peuple ému l'environne ; Elle est en bronze ; viens l'habiter sans surseoir ; Une gloire sur elle élevant son bras noir Veut la couvrir d'une couronne."

Il a d'abord hêché la tête en refusant. Puis il a dit : "Je veux être en l'airain puissant Que la vieille cité contemple, Je veux être, entouré du frisson des drapeaux, Devant le flot houleux des mains et des chapeaux Non un héros mais un exemple."

Et puis il est venu, l'air songeur et serein. Le poète l'a vu pénétrer dans l'airain Avec son casque et son épée. Mais il n'a fait cela qu'à la condition De n'être qu'un martyr pour notre nation Et non un héros d'épopée.

Eh bien ! nous Canadiens, nous qui chantons en chœur L'histoire de nos preux que nous savons par cœur, Nous ne laisserons pas son ombre Acceptant la vaillance abdiquer la grandeur, Et nous lui prouverons cela par notre ardeur A crier des bravos sans nombre !

Nous ne t'avons pas fait ce monument pour rien Bon guerrier ! Malgré toi, cher aieul, il faut bien Que ton ombre accepte la gloire. Va ! malgré qu'on ne veuille être qu'un nom serein, Montcalm, il faut entrer en vainqueur dans l'airain Quand on l'est déjà dans l'histoire !

Tous les trésors du cœur tu les eus, c'est bien sûr. Tu fus le grand croyant qui regardait l'azur Même au plus fort de la mêlée. Par là tu méritais déjà ce monument Ayant droit au soleil durant le firmament, La nuit à la voûte étoilée !

Tu méritais—soufflets pour le guerrier méchant— Les baisers du matin, les larmes du Couchant, Le souffle inégal de l'espace, Le murmure qui sort de l'écume des eaux Et le duvet soyeux de l'aile des oiseaux Qui caresse un instant et passe !

Pourtant, homme d'airain debout dans la clarté, Tu n'as pas que ce titre à nos yeux : la bonté ; Ton front recèle une autre flamme. Dans l'auguste métal d'où tu ne peux sortir Le guerrier de génie égale le martyr, L'esprit vaste lutte avec l'âme !

Ta conduite a fini d'être sous le pressoir. Si ta vie en fuyant a vu le même soir La déroute de la victoire, Le sang plein de soleil fumant sur le sillon Ainsi que la vapeur flottant sur Carillon Était un encens vers ta gloire !

Non, les bons héros morts en même temps que toi N'ont pas dû t'en vouloir, toi leur père, leur roi, Pour ce désastre militaire ! Aujourd'hui que l'airain consacre ton renom Il doit se préparer un triomphe sans nom Par ces vétérans sous la terre.

Ils doivent s'en venir, apportés par les vents, Afin de t'acclamer se mêler aux vivants, Eblouis d'un intime charme, Ayant dans les trous noirs qui leur servent de yeux Quelques rayons peut-être à force d'être heureux Et peut-être aussi quelque larme !

Va ! sur le vieux Québec, sur la bonne cité, Dans toute la grandeur de l'immobilité Tu peux lever ton front sans voiles ! Le peuple près de toi passera chaque jour ; Puis, chaque nuit privé de son regard d'amour Il te restera les étoiles !

Unis-toi pour jamais comme un triomphateur Au barde Crémazie, au Champlain fondateur, Au Laval à la mitre fière, Donnant pour compléter ce quatuor nouveau Une épée au poème, à la glèbe un drapeau, Un cri guerrier à la prière !

Ensemble vous serez à nos yeux familiers Et nos quatre flambeaux et nos quatre piliers ; Et quand dans leur marche sonore Les siècles sur ce sol auront fait plusieurs pas, Votre vaillance en nous ne s'effacera pas Et nous saurons prier encore !

CLOVIS DUVAL.

Trois-Rivières, Octobre 1911.

# C'eût été la Ruine

Les observateurs et les penseurs disent et écrivent tous les jours que si les Canadiens-français comptent au jour d'hui parmi les nations, ils le doivent à leur clergé. C'est ainsi que l'autre jour encore parlait M. Gustave Gautherot.

Les Canadiens-français comprennent-ils bien toute la vérité de ces paroles ? Il s'en trouve malheureusement qui ne la comprennent pas.

Un simple coup d'œil pourtant sur notre histoire suffirait pour leur ouvrir les yeux. Mais cette belle histoire, combien des nôtres ne la connaissent pas, et oublient que le monde existait avant leur venue sur la terre.

Tous les Canadiens-français savent-ils, par exemple, que les boissons ont paralysé le progrès dans notre pays, dès le dix-septième siècle ; qu'elles contribuèrent, pour leur bonne part, à nous livrer aux Anglais en 1760 ; que sans l'intervention du clergé, notamment de Mgr de Laval, pour faire cesser la traite de l'eau-de vie avec les sauvages, le petit nombre de blancs disséminés sur le territoire du Canada eût été anéanti, au milieu d'une effroyable et sanglante barbarie ?

Ouvrons un instant l'histoire de notre pays au temps de la domination française :

"Plusieurs fois, il est arrivé que les expéditions françaises ont manqué de succès, parce que ces misérables, poussés par le désir de faire un vil profit, ne craignaient pas d'exposer la vie et l'honneur de leurs compatriotes, en les privant de l'appui des sauvages alliés ; ainsi avorta l'expédition de M. de Connelles contre les Agniers, parce que ses guides Algonquins l'abandonnèrent pour boire quelques barils d'eau-de vie, fournis par les français. En 1691 ; l'ivrognerie empêcha les Outaouais et les Hurons du lac Huron de suivre M. de Louvigny à la guerre contre les Iroquois ; la conséquence fut que ceux-ci portèrent toutes leurs forces contre l'île de Montréal, où ils massacrèrent beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants, et brûlèrent un grand nombre de maisons. Dans une autre occasion, des vendeurs d'eau-de vie allèrent audevant des sauvages qui venaient au secours des Français, les enivrèrent, les dépouillèrent de leurs armes et les empêchèrent d'aller plus loin.

"En retour de tous ces maux, quels profits le pays retirait-il de la vente des boissons enivrantes ? Les droits imposés sur l'eau-de vie rapportaient environ deux mille francs par année ; les couleurs de bois, qui la portaient aux sauvages, ruinaient leur santé en peu d'années, et, à la fin de leurs courses, étaient exploités et pressurés par ceux qui les avaient équipés pour le voyage. En somme, les profits revenaient à une quinzaine de cabaretiers, hais et méprisés des vrais amis du pays... Et c'était pour l'avantage de ces misérables, que des gouverneurs, des intendants, des membres honorables de la société s'élevaient contre le courageux évêque, criaient à la tyrannie du clergé, et invoquaient à haute voix la liberté de conscience..." (Ferland II p. 110.)

Je tourne quelques pages et je trouve à la date de 1688 :

"Des Loups établis depuis quelque temps au village de Saint-François, avaient contracté chez les traiteurs des Trois Rivières, de fortes dettes pour obtenir de l'eau-de vie ; incapables de s'arracher à la rapacité de leurs créanciers, qui resserraient de jour en jour les liens des malheureux débiteurs, ils abandonnèrent le village pour se retirer auprès d'Albany ; et de là, au mois de juillet suivant, soutenus par les Agniers, ils se jetèrent dans la colonie et brûlèrent les habitations de Saint-François du Lac et de la Rivière du Loup ; puis traversant de nouveau au sud du fleuve, ils continuèrent leur œuvre de destruction à Sorel, à Contrecoeur, à Saint-Ours et à Boucherville, tuant les bestiaux et incendiant les bâtiments..." (Ferland, II, p. 169-170)

Qui ne se rappelle le massacre de Lachine de 1689 ?

"Le quatre août, au milieu d'une tempête accompagnée de pluie et de grêle, quatorze cents Iroquois traversaient le lac Saint-Louis et tombaient inopinément sur le haut de l'île de Montréal. Le lendemain, 5 août, ils se dispersèrent pendant la nuit sur une étendue de trois lieues et commencèrent un massacre général. Ils exercèrent, dit M. de Belmont, tout ce qu'ils savaient de cruautés, et se surpassèrent eux-mêmes, laissant les vestiges d'une barbarie inouïe ; des femmes empaquetées des enfants rôtis sur les cendres chaudes, toutes les maisons brûlées, tous les bestiaux tués, quatre-vingt-dix personnes emmenées, furent brûlées et cruellement immolées à la vengeance des Iroquois ou plutôt à celle de Dieu qui se servait des Iroquois pour les ministres de sa justice, parce que cette paroisse de Lachine avait été le théâtre le plus fameux de l'ivrognerie des sauvages..." (Ferland II p. 185.)

On n'en finirait pas s'il fallait citer tous les méfaits de l'alcool chez nous.

Le 4 novembre 1757, M. de Bougainville, dans une dépêche adressée au ministre de la guerre, déplore que

le munitionnaire n'ait acheté que beaucoup d'eau de vie et de vin, et très peu de farine, parce qu'il y a plus à gagner sur l'eau-de-vie et le vin..." (Le Canada, Dussieux p. 163.)

Nos pères furent des héros, c'est certain ; mais en ce temps-là, comme aujourd'hui, une poignée de misérables était suffisante pour faire beaucoup de mal.

Que fut-il donc arrivé sous les exhortations, les démarches multipliées du clergé pour arrêter le fléau de l'ivrognerie ? Comme je le disais plus haut, c'eût été la ruine, la destruction totale de l'œuvre française au Canada. CANADIEN.

Lisez et abonnez-vous au "BIEN PUBLIC" c'est l'organe véritable des intérêts du peuple.

## Nettoyage et Teinture des Vêtements d'hommes

Nous nettoyons et teignons les vêtements d'hommes à votre entière satisfaction. Nous renvoyons les habits comme neufs.

PRIX MODERES.

## La TEINTURERIE GONTHIER

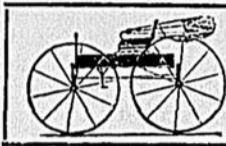
(Ferd. Bellefeuille, Successeur)  
230 Notre-Dame, Trois-Rivières  
Tel. 331

## ON DEMANDE

Un jeune garçon de 12 à 13 ans comme commis S'adresser au Patinoir St-Louis de 7 à 8 heures le soir 102 rue Plaisante.

## T. LYMBURNER & FILS

Forgerons et Manufacturiers de Voitures de toutes sortes.



Garage d'Automobiles, Huile et Gazoline à vendre. Réparages de toutes sortes.

Attention spéciale au réparation des Voitures

Automobile "Everitt" à vendre

44 Rue ST-GEORGES, 99 Rue ST-ANTOINE,

LES TROIS-RIVIERES, P. Q.

## Deux Questions s. v. p.

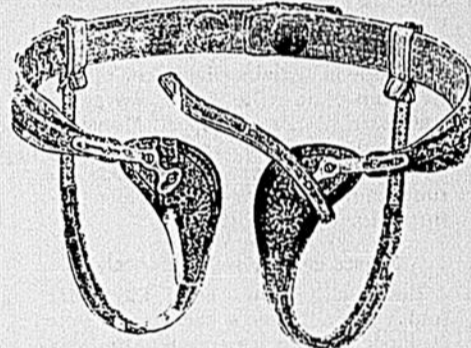
Souffrez-vous

d'une Hernie ?

Si vous avez une Hernie, rendez-vous au numéro

47 Rue Du Platon

et l'on vous ajustera une bande qui conviendra à votre cas.



Souffrez-vous de Dyspepsie ?

Tout probablement. Alors prenez

LE SEL DE SANTE PELTIER.

et vous serez certainement guéri

PRIX : 50c LE FLACON

## J. A. PELTIER

PHARMACIEN-CHIMISTE

47 Rue Du Platon, Trois-Rivières

## J. W. BRITTEN & CIE,

13 RUE NOTRE-DAME.

AGENTS POUR

Auvents, Tentes, Rideaux en Bois et en Toile, Etc., Etc.

Nous avons toujours en magasin une grande variété de

Revue, Magazines, Livres de Lectures français et anglais.

Aussi bel assortiment de

Pipes, Tabac et Articles de Fumeurs.

Cigares des meilleures marques.

J. W. Britten & Cie

130 Rue Notre-Dame,

Trois-Rivières.



Maison Fondée en 1827

Téléphone Est 211

## BELLEFEUILLE & FRERE,

MANUFACTURIERS DE

Poeles, Eviers, Chaudrons, Colonnes, Garnitures de Balcons et Cimetières, Machineries de toutes sortes.

277 Rue NOTRE-DAME, Trois-Rivières.

Prix Spéciaux pour Contracteurs et Marchands.

## Courrier de la Cité

M. Nap. De Villiers de Lotbinière, a passé quelques jours dans notre ville. Il était l'hôte de la famille Z. Marchand, Sr.

### PERDU

Le soir de la votation, une sacoche contenant de l'argent et des cartes au nom de Madame J. A. Milot. La personne qui a dit l'avoir trouvée obligera beaucoup la propriétaire en téléphonant son adresse au magasin de M. J. A. Milot.

### N'oubliez pas

Les zéloteurs de la Ligue du Sacré-Cœur voudront bien se rappeler que leur réunion mensuelle a lieu après l'Heure Sainte, le 1er vendredi du mois.

Lundi dernier, à St-Barnabé, ont eu lieu les funérailles de M. Théodore Gélinas, frère de MM. Narcisse et Frs. Gélinas de cette ville.

### Rectification

A propos du mariage Gibson-Thibodeau, un erreur s'était glissée dans le rapport qu'on nous a fait. On y disait que M. le curé Massicotte avait donné la bénédiction nuptiale aux époux.

Dans la célébration des mariages mixtes, c'est-à-dire, entre catholiques et protestants, le prêtre n'assiste que comme témoin et ne donne pas de bénédiction nuptiale.

### Livres de lecture

Les livres de lecture donnés par la Commission Scolaire aux élèves de l'Académie de la Salle, pour la formation de leur bibliothèque, sont arrivés d'Europe la semaine dernière. L'ancien conseil de ville avait chargé le Rév. Frère Directeur et Monsieur l'Aumônier Eugène Denoucourt, du choix de ces livres. Nos enfants auront maintenant des livres d'une lecture saine et instructive.

### Séance dramatique et musicale

Les membres du Cercle Laviolette sont à préparer une séance dramatique et musicale pour les premiers jours de Décembre. Ils ont mis à l'étude une désopilante comédie ainsi qu'un drame relatant une scène de la vie réelle très touchante et très vraie.

M. Chs. Bourassa, E. E. D. vient d'entrer comme clerc avocat dans l'étude "Bureau Bigné & Lajoie."

Nous avons le regret d'annoncer que M. Geo. H. Robichon, avocat retenu depuis environ deux mois à l'Hôpital, a eu une troisième rechute de fièvres typhoïdes. Son état inspire les craintes les plus sérieuses. Les médecins redoutent la tuberculose.

Une délégation de citoyens importants de la division Ste-Ursule des Trois-Rivières est venue rencontrer Mgr Cloutier, lundi dernier pour demander l'érection d'une paroisse en cette partie de la ville.

### Une jambe coupée

Un désastreux accident s'est produit samedi dernier au moulin de la St-Maurice Lumber Co.

Une scie ronde en mouvement se brisa tout à coup volant en éclats.

Un des ouvriers M. J. Bourassa eut la jambe à peu près complètement coupée.

L'ambulance mandée en toute hâte conduisit le blessé à l'Hôpital.

**Mortel Accident.**—M. Ernest Duval se tue d'une balle

Un accident qui coûte la vie à M. Ernest Duval de St-Jean des Piles est

arrivé samedi dernier. M. Duval était à faire la chasse quand le fusil qu'il portait sur son épaule partit tout à coup, et la balle vint lui labourer la jambe pour s'arrêter dans le pied.

Le blessé qui se trouvait seul ne put qu'avec peine et misère se traîner jusqu'à la première habitation distante de deux milles.

De là le malade fut conduit à l'Hôpital des Trois-Rivières. Malgré tous les soins possibles il ne put recouvrer ses forces.

Il mourut lundi matin, âgé de 50 ans, M. Duval originaire de Ste-Geneviève, était célibataire.

### Autre Fatal Accident.

Il nous fait peine d'avoir à enregistrer un autre fatal accident survenu le 20 dans notre district à St-Paulin.

M. Wilbrod Bellemare de cette paroisse travaillait à la coupe du bois dans le chantier du lac Shawinigan quand une lourde branche détachée du tronc vint violemment frapper le malheureux sur la tête

Il expira quelques instants plus tard avant l'arrivée du prêtre et du médecin.

M. Bellemare laisse une épouse. Il était âgé de 33 ans.

### Condoléances

Le club de Base-Ball le Trifluvien, a tenu une assemblée spéciale dans laquelle une résolution de condoléances fut proposée par H. Gauthier, secondée par J.B. Poliquin que les membres de ce club, apprenant la mort de la mère de leur confrère M. H. Lelerc, lui offrent leurs cordiales sympathies dans le malheur qui vient de le frapper.

Prière de communiquer aux journaux.

### Position avantageuse

On demande une jeune fille instruite sachant la clavographie et la tenue des livres. Références exigées. Bon salaire.

S'adresser par lettre à :  
B. P. Casier 180  
Les Trois-Rivières.

On demande un teneur de livres, sachant la clavographie. Références exigées. Bon salaire.

S'adresser par lettre à :  
B. P. Casier 180  
Les Trois-Rivières.

### Au Séminaire

#### SEANCE AU CERCLE D'ETUDES

A cette séance, le camarade P. E. Leduc, dans un magnifique Siavaie qui lui a valu son entrée au sein de l'Académie, nous montra la belle et glorieuse figure de l'immortel Pie IX.

Il nous fit voir le jeune comte de Mastai dans sa formation, énuméra les belles qualités qui paraissent son cœur, et surtout sa grande dévotion pour la Ste-Vierge, dévotion qui devait exercer une si grande influence sur le reste de sa vie.

Après nous avoir fait assister aux scènes les plus remarquables de la vie du grand Pape, M. Leduc se fit interprète de tous en s'écriant : "Vive le Pape immortel ! Vive Pie IX ! Vive Pie X ! Vive Saint-Pierre en chacun de ses successeurs !"

M. le Président remercia M. Leduc de son beau travail, l'invita à revenir souvent, puis céda la parole à M. le Directeur. Celui-ci seconda les paroles de M. Quesnel et nous dit qu'il était bon de se rappeler la vie de Pie IX. Si le général de Charette, ajouta-t-il, qui est allé saluer Pie IX, le pape pour lequel il s'est dévoué, emporté en haut quelques commissions, il lui dira que nous ne l'avons pas encore oublié. La séance est close. "Mes rêves d'avenir" feront le sujet de la prochaine discussion improvisée.

Tous s'accordent à dire que la maison Bondy & Beaulac fournit ce qu'il y a de mieux en fait d'habillements, pardessus, etc. Aussi, qui dit : Fit-Reform et Fit-Rite, dit : perfection et beauté.

Le "Devoir" de Montréal annonçait l'autre jour que la nouvelle "banque Internationale du Canada," qui vient d'ouvrir ses portes à Montréal, aurait un bureau en notre ville.

M. L. A. Hoerner, autrefois pharmacien aux Trois-Rivières, était de passage ici la semaine dernière.

La Cie "Dominion Coal," vient de recevoir la dernière cargaison de charbon attendue cette année.

M. Aldem Latour, depuis des années gérant de l'Hôtel St-Louis, vient d'acquiescer la propriété de l'Hôtel Grand Central sur la rue du Platon.

### Remerciement

Faveur obtenue par l'intercession de St-Antoine, avec promesse de publier.

M. Antoine Vanasse, qui a passé cinq semaines malade à l'Hôpital St-Joseph est de retour guéri dans sa famille.

### M. l'abbé Maj. Laperrière décédé aux Trois-Rivières

Jeudi dernier, le 19 oct. mourut à l'Hôpital St-Joseph, le Rév. Maj. Laperrière, curé de St-Paul de Chester. Il a succombé à la paralysie cérébrale. Dès l'après-midi du même jour sa dépouille mortelle fut transportée à St-Paul où s'est fait l'inhumation.

Né à St-Léon, Maskinongé, en 1859, M. Laperrière fit ses études classiques à Nicolet, puis sa théologie au Séminaire de notre ville. Ordonné prêtre en 1884 par Mgr Lafèche, il fut successivement vicaire à Yamaska, St-Guillaume, à St-Médard puis curé de St-Hélène de 1890 à 1905, de Ste-Anne du Sault de 1905 à 1908 époque où il prit charge de la cure de St-Paul de Chester qu'il conserva jusqu'à ce jour.

Le diocèse de Nicolet perd un saint prêtre, les fidèles de St-Paul, un pasteur dévoué, actif, ami et regretté de tous.

Le concours d'habillements se poursuit avec une grande activité au magasin de M. Hector Girardeau, Samedi dernier près de 100 personnes assistaient au résultat final. C'est M. Cyrille Lojanger qui est sorti vainqueur; cet habillement de \$25.00 lui coûte \$1.00. Venez essayer votre chance.

Madame Is. Robert a été l'heureuse gagnante au concours du magnifique gilet de laine que Melle A. Roy avait annoncé.

M. Philippe Verrette, a le plaisir d'annoncer à ses parents et amis qu'il est l'heureux père d'un nouveau-fils. Baptisé Joseph-Fernand-Ernest. Parrain et marraine M. et Mme Ernest Verrette oncle et tante de l'enfant.

## ST-PHILIPPE

Mariage—Le 23 Albert Corbeil à Auror Doucet.

Service.—Le 20 service de Delima Fraser, épouse de Pierre Pronovost.

De passage—Était de passage au presbytère la semaine dernière. Rv. P. Lewis O. M. I. curé de Calgary Alberta. Le Rvd Père est venu visiter l'église St-Philippe dans l'intention d'en faire construire une semblable chez lui. Aussi de passage au presbytère M. le curé Gélinas, de la paroisse du Sacré-Cœur, Chicago.

Rente des bancs—Les MM. Prêtres de la cure recevront la rente des bancs

jusqu'au 4 novembre, le 5 nov. aura lieu la vente des bancs non payés.

—Le correspondant de St-Philippe offre ses sympathies les plus sincères au Rédacteur du Bien Public à l'occasion de la mort de son excellent père.

—M. le curé Denoucourt était à San-Francisco, Californie la semaine dernière.

—Il y aura dimanche prochain 1ère réunion des enfants de Marie en notre église.

—On nous dit qu'il y a plusieurs cas de fièvre typhoïde dans la paroisse. Décès.—Le 23 est décédée à l'âge de 54 ans Marie Louise Desrosiers, épouse de feu Dolphis Laperrière. Le service a été chanté ce matin à 9 hrs. à l'église paroissiale.

Plusieurs ouvriers travaillent actuellement sur la rue St-Philippe à démolir certaines maisons et à en déplacer d'autres dans le but d'ouvrir la nouvelle rue Laurier sur la rue St-Philippe.

Constructions nouvelles—M. Ernest Houle est à faire construire sur la rue St-Roch une jolie maison en briques.

Au coin des rues St-Georges et St-Denis s'élève aussi une magnifique maison en briques.

Plusieurs constructions nouvelles ont aussi été faites dans différents endroits de la paroisse durant l'été.

Au nombre de ces constructions, quand ajoutera-t-on l'établissement de la tenpérance sur les ruines de l'ivrognerie? Le règne de l'économie à la place de la prodigalité, des folles dépenses et de l'imprévoyance?

Grande institution de Bienfaisance. "La caisse populaire rue Hart, est le réceptacle de l'épargne des déshérités de la fortune qui mettent en commun leurs sous pour s'entraider dans leurs besoins. C'est la banque du pauvre, de l'ouvrier, de la femme, du petit enfant.

A ce bureau, pas de grandeur, pas de luxe, mais du dévouement, de la patience pour recueillir les sous du misérable pour les grouper, pour leur donner une force jusqu'ici inconnue"

—Le Dr Duval publie dans une autre page un superbe poème sur Montcalm. Le Dr Duval travaille à ses heures de loisir à enrichir notre littérature canadienne, aussi a-t-il droit à notre reconnaissance.

## Notes religieuses

### Mariages

Lundi a été célébré solennellement à la cathédrale le mariage de M. Jos Henri Duchesny, domicilié à Ste Madeleine de Montréal, avec Melle Marie Cécile Rivard, fille de M. Elie Rivard de cette ville. MM. Elie Rivard et Ovila Duchesny servaient de témoins aux époux lesquels sont partis le même jour en voyage de noces.

—Mardi à St-Grégoire, a été béni le mariage de M. Alfred Bettez, cultivateur de Ste-Marguerite, avec Melle Gratia Prince, fille de M. Alphonse Prince de St-Grégoire.

### Fête patronale des Zouaves

Les Zouaves trifluviens célébreront dimanche prochain leur fête patronale. Ils assisteront en corps à la grand-messe de la cathédrale.

### DECÈS

Mme Henri Leduc, de la rue Denoué, est décédée samedi dernier à l'Hôpital. Un premier service fut chanté lundi à la cathédrale; la dépouille mortelle fut transportée à Québec, lieu de l'inhumation.

—Paul Rosaire Beaupré, enfant bien-aimé de M. Urgel Beaupré, électricien, décédé le 19 et inhumé le 20 octobre.

—Anonyme Héroux, enfant de M. Omer Héroux et de Bernadette Du-

fresne, décédé le 20 octobre, quelques instants après sa naissance.

Lippé.—Jos. Ernest Alcide, enfant de M. Ernest Lippé, déc. le 18 oct.

### Baptêmes

Ricard.—Jos. Ivariste, fils de Wilfrid Ricard, Parrains; Donat Ricard et Yvonne Ricard.

Dufresne.—Marie Emma Bernadette et M. Blanche Estelle, filles jumelles de M. Elzéar Dufresne et de Léonie Guilbault.

Verrette.—J. Ernest Fernand, fils de M. Philippe Verrette, modéleur. Parrains; M. et Mme Ernest Verrette

### A propos de Baptêmes

A propos des noms à donner aux enfants le jour du baptême on nous prie de signaler une erreur celle de donner à l'enfant le même nom ou mieux le prénom que porte le père. Cette coutume vient sans doute d'un sentiment louable. Nous savons que c'est la voix de la nature qui parle ainsi.

Toutefois les inconvénients de cette pratique sont considérables. Par exemple dès que le fils a atteint un certain âge il faut, pour éviter la confusion, avoir recours aux classiques Junior, Senior, père, fils. Mais ce n'est là que le commencement de toute une série de difficultés et d'erreurs souvent graves quand il s'agit de faire de l'histoire des familles.

## Le Cercle Lafèche de L'A. C. J. C.

Le Cercle Lafèche vient d'entrer dans sa deuxième année, et mercredi, le 4 courant, avait sa première assemblée. A cette occasion, M. l'Aumônier nous adressa quelques mots, résumant ce qui avait été fait au cours de l'année passée et nous faisant connaître ses espérances pour l'année qui commence. Il nous encouragea à continuer notre œuvre de recrutement chez les Jeunes et à former de nouveaux cercles dans la ville et dans le district.

Après ces quelques paroles, on résolut de nommer un comité qui serait chargé de rédiger les articles de notre constitution. MM. Edouard Langlois, Maurice Gélinas et Amédée St-Pierre furent nommés à cet effet.

A la deuxième assemblée qui eut lieu vendredi le 20 courant, M. Maurice Gélinas nous donna lecture du projet de constitution qui devrait nous régir et qui fut adoptée avec quelques modifications cependant. Puis on procéda à l'élection des officiers pour cette nouvelle année avec le résultat suivant : Président, Maurice Gélinas; Vice-Président, Amédée St-Pierre; Secrétaire, Louis Dussault; Trésorier Eddy Ouellette; Conseillers : Jean-Baptiste Poliquin et Lucien Carand. Les élections terminées, M. l'Aumônier du cercle nous adressa quelques mots et la séance fut levée.

LOUIS DUSSAULT  
Secrétaire.

Il est plus digne d'un bon citoyen de considérer l'intérêt général avant l'intérêt personnel.

Tél. 456

ARTHUR SPÉNARD,

(Successeur de Gravel & Spénard)

AGENT et COURTIER  
D'ASSURANCE

No. 51 RUE DU PLATON,

3m. 5 o.

Trois Rivières.

## Boulangerie à Vendre

A DAVELUYVILLE, Qué.

Un beau bloc à deux étages de 50 x 25 pds, couvert en tôle galvanisée, avec four à boulanger et tous les agrès de Boulangerie et une voiture à livrer le pain. Aussi une écurie et remise de 30 x 15 pds, couverte en tôle : ces bâtisses sont construites depuis trois ans seulement et sont en bon ordre.

Ce poste de commerce est situé au centre du village de Daveluyville et est la seule boulangerie dans le village. S'adresser au propriétaire,

ADOLPHE DAVELUY,

Marchand,

3m. 12 o.

Daveluyville.

PROVINCE DE QUÉBEC,  
District des Trois-Rivières.

Cour du Magistrat dans et pour La Tuque,  
No. 173.

ALPHIDE TREMBLAY et ERNEST DESBIENS, tous deux faisant affaires à La Tuque comme marchands et entrepreneurs sous la raison sociale de "La Cie Tremblay & Desbiens,"

Demandeurs.

vs.

EUCLIDE CLAVEAU, autrefois de La Tuque et présentement de lieu inconnu,

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

La Tuque, 17 octobre 1911.

J. A. TREMBLAY,

G. C. M.

LEON ROUILLARD,

Procureur des Demandeurs,

2 f. 26 oct.

Abonnez-vous au  
"Bien Public"  
journal indépendant et toujours  
intéressant.

\$1.00 par année

TELEPHONE 289

100 Vestes d'Automne vous sont offertes chez Hébert & Lesieur, chacune au prix de \$2.00

Ces vestes se vendent généralement de \$3.00 à \$4.00.

HEBERT & LESIEUR,  
5 RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES

# Faillite de Ls. DASSYLVA & CIE.,

Nous avons acheté à Grande réduction tout le fond de Banqueroute de Ls. DASSYLVA & CIE., et nous sommes en mesure de le vendre au prix coutant. Lisez nos Prix :

### POUR DAMES

Belles bottines valant 1.75 et \$2 pour \$1.25  
" " " 2.75 et \$3 " \$2.00  
Beaux souliers lacés pour \$1.13  
" " pump pour \$1.35

### POUR ENFANTS

Bottines 8, 9 et 10 points pour .55c  
Bottines 5, 6 et 7 points pour .45c

### POUR FILLES

Bottines de \$1.75 pour \$1.25  
Bottines de \$1.65 pour \$1.15  
Bottines Dongola \$1.13

### POUR GARCONS

Bottines de 3 et \$4 réduites à \$2.00 et \$2.50  
Bottines de 2 et 2.50 " à \$1.25 et \$1.75

POUR HOMMES : Toutes nos lignes de la faillite sont vendues au prix coutant.

C'est le temps d'en profiter.

∴ Economisez 40% chez

A. CORBEIL, 32 Des Forges.

G. COURTOIS,  
GERANT.